



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CYCLE DES
HAUTES
ÉTUDES DE LA
CULTURE

CYCLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA CULTURE

Session 20-21 - « Écologie et culture »

Rapport du Groupe 4 (H2O)

S'appuyer sur les ressources culturelles des territoires pour réinventer habitudes et habitats

RÉFÉRENTE : Nicole PHOYU-YEDID, Inspectrice générale des affaires culturelles

Juliette ARMAND, Directrice des événements et de l'exploitation du Grand Palais à la RMN– Grand Palais

Anne Flore DE VALENCE, Directrice des Affaires Culturelles à la mairie de Villejuif

Béatrice JOSSE, Curatrice d'art contemporain

Natalia LECLERC, Ancienne Vice-présidente culture et développement durable de l'Université de Bretagne occidentale, en formation de conservateur des bibliothèques

Laetitia MORELLET, Architecte des bâtiments de France, Cheffe de l'UDAP de la Haute-Vienne, Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine

Alexandre RIBEYROLLES, Metteur en scène, Directeur des structures de création et de diffusion « La Constellation » et « La Lisière »

Les rapports du CHEC sont le fruit de la réflexion collective de leurs auteurs sans engager, dans leurs constats et propositions, le ministère de la Culture.



Juan Navarro Baldeweg, *Ecosystems Enclosed in Pneumatic*, 1972

Présentation et remerciements	5
Récit	8
1- CONNECTER TERRITOIRES GÉOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES ET IMAGINAIRES	10
2- L'HABITAT, L'AFFAIRE DE TOU.TE.S	12
3- RECYCLAGE ET MODULARITÉ	15
4- CULTIVER SON JARDIN TERRESTRE.....	18
5- ECO ESTHETIQUE.....	20
Annexes.....	22
Annexe 1. Livrable intermédiaire soumis au CHEC en juillet 2021	22
1. CONNECTER TERRITOIRES ET IMAGINAIRES.....	26
1.1 - Territoires de subsistance et biorégions	26
1.2 - Retrouver les rivières invisibles dans les villes	28
2 – L'HABITAT EST L'AFFAIRE DE TOUT.E.S	29
2.1 Les nouveaux promoteurs d'une pensée complexe : architecte - urbaniste - designer	30
2.2 - Repenser la gouvernance et la méthodologie : un modèle participatif, transversal et décloisonné.....	33
2.3 - Nécessité de développer la « culture » des élus.....	38
3. RECYCLAGE ET MODULARITE	39
3.1 - Nécessité d'optimiser l'existant	40
3.2 - Optimiser l'existant : investir les espaces vacants, les friches	43
3.3 - Retrouver une pensée forte des communs.....	44
3.4 - Une esthétique des nécessités.....	44
4. CULTIVER SON JARDIN TERRESTRE	46
4.1 - Une proximité vitale avec la nature : la santé environnementale, un enjeu de santé publique	47
4.2 - Repenser l'agriculture et la pratique culturelle quotidienne qu'est l'alimentation, développement de l'agriculture urbaine	49
4.3 - Repenser le territoire et la ville	53
5. ECO ESTHETIQUE	55
5.1 - Penser l'habitat et l'espace public au regard de la diversité humaine : valoriser les solutions alternatives à la propriété du logement urbain ou péri-urbain individuel.....	55
5.2 - Repenser l'espace intime - surtout après la crise sanitaire	57
5.3 - Valoriser la diversité par des espaces publics à usage de toutes et de tous.....	58
5.4 - Multiplier les manières d'investir l'espace public en y favorisant la présence de manifestations artistiques	59
Annexe 2. Liste des entretiens	62

Annexe 3. Sources et Bibliographie.....	63
Livres et revues	63
Blogs, site internet	63
Articles.....	64
Rapports.....	64

CHEC 2020-2021

Présentation et remerciements

Groupe H2O, task force Green Team

Juliette ARMAND

Béatrice JOSSE

Natalia LECLERC

Laetitia MORELLET

Alexandre RIBEYROLLES

Anne Flore de VALENCE

Tutrice

Nicole PHOYU-YEDID, inspectrice générale des affaires culturelles, Ministère de la Culture

Remerciements

Nous souhaitons ici remercier toutes celles et ceux qui ont partagé avec nous leurs réflexions, expériences et convictions, les intervenants du CHEC, nos camarades de la promotion Agnès Varda, celles et ceux qui nous ont accordé un entretien : Fanny Bannet, Fanny Broyelle, Pauline Guelaud, Corinne Langlois, Christine Leconte, Maud Le Floc'h, Marie-France Lucchini, Laurence Maynier, David Moinard, notre tutrice Nicole Phoyu-Yedid, nos relecteurs et notamment Benjamin Gestin pour ses remarques pointues et suggestives, et bien sûr l'équipe du CHEC pour son impeccable organisation, Cléofé Senez et Sonia Michigan, et surtout ses fondateurs visionnaires, Manuel Bamberger et Cécile Portier qui nous ont permis d'élargir nos horizons et de tisser de nouveaux liens.

S'appuyer sur les ressources culturelles des territoires pour réinventer habitudes et habitat

Comment les métiers de la culture peuvent-ils contribuer à repenser nos espaces de vie et nos espaces publics dans un contexte de changement climatique et de crise écologique globale ? Les architectes sont en première ligne pour penser de nouveaux bâtiments ou réhabiliter l'existant, dans un objectif de sobriété énergétique et de soutenabilité écologique dans la conception des bâtiments comme dans leur fonctionnement. Mais les autres métiers de la culture ont également un rôle crucial à jouer pour aider à repenser nos modes d'habiter et plus largement nos modes de vie en commun, dans des espaces qu'il est souvent nécessaire, en milieu urbain, de requalifier ou, en milieu rural, de revitaliser. Quelle approche transversale des politiques culturelles mettre en œuvre, en lien avec les autres politiques publiques nationales et locales ?



Klaus Staeck, *Und neues Leben Blüht aus den Ruinen*, 1979

Pour imaginer et mieux se préparer aux menaces du futur, l'armée américaine fait appel depuis les années 1950 à des auteur.es de science-fiction. Le Ministère de la Défense français s'est lancé à son tour en 2020 dans l'aventure et a composé la "*Red Team*", qui a pour mission d'anticiper les risques et les enjeux du monde de demain.

Considérons que le Secrétariat Général du Ministère de la Culture a astucieusement donné mission à la troupe d'élite du CHEC de réfléchir et anticiper les transformations culturelles, sociétales, environnementales et d'envisager des scénarii de disruption et d'avenir.

Le groupe H2O (habitat des horizons), constitué en task force "*Green team*", a proposé un récit anticipatif répondant à la question : comment s'appuyer sur les ressources culturelles des territoires pour réinventer habitudes et habitat ?



Wanuri Kahiu, *Pumzi*, 2009 (film de science-fiction kenyan)

Récit

Nous sommes en 2050, l'effondrement climatique et celui de la biodiversité ont entraîné une réorganisation administrative. Les flux de la mondialisation se sont considérablement réduits. Les hypermarchés ont disparu et les voitures aussi. C'est tout le système économique et politique qui a été repensé autour de la sobriété et des autonomies énergétiques et alimentaires. Quelles conséquences sur les modes de vie de chacun.e? son mode d'habitat ? ses habitudes culturelles ?

Les signaux d'alerte des scientifiques étant menaçants, ils avaient permis d'anticiper cet effondrement ; le ministère de la Culture, plus apte à s'adapter que toute autre administration de par sa relation directe aux artistes, principaux pourvoyeurs d'idées nouvelles, avait mis en place des réformes radicales. Son fonctionnement agile et la redéfinition de ses missions avaient permis d'accompagner des populations, ce qui a sans doute largement contribué à la sérénité et la confiance de ces dernières durant la fameuse période de transition (2020-2040), malgré la brutalité de l'effondrement.

Les conditions d'habitabilité de la planète s'effondraient en effet déjà depuis la fin du XXème siècle, mais le jour du dépassement avait reculé, en 2030, au mois de mars et l'urgence était de repenser prioritairement les modes de vie et de consommation. Aussi, l'approche holistique de la notion de culture (préservation de la santé humaine, des ressources naturelles, des écosystèmes) avait été inscrite dans les priorités de la Constitution française.

En considérant la culture dans son sens anthropologique, comme communauté d'identités, outil de transformation des territoires, le Ministère de la Culture avait saisi la question de l'habitat sous l'angle du milieu de vie, du lieu où on demeure, ainsi que sous celui des traces que nous y laissons (« Habiter, c'est laisser des traces », Walter Benjamin) et les habitudes comme « des inventions de vie et de pratiques qui attachent l'agir et le savoir à des lieux et à d'autres êtres » (V. Despret, *Habiter en oiseau*, p. 42).

Le Ministère de la Culture avait aussi anticipé les enjeux démographiques, dont l'augmentation du nombre de personnes âgées, l'aspiration des plus jeunes à quitter les métropoles, les arrivées massives des exilés climatiques. Il appliquait la définition juridique de la Convention de Faro (*Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, Faro, 27.X.2005*).

Depuis le tournant des années 2020, le Ministère de la Culture dans son organisation territoriale (DRAC) proposait non plus une lecture des territoires selon la grille d'organisation administrative (commune, communauté de communes, métropole, département, région, pays) mais selon une lecture des paysages. La biorégion, concept inventé aux Etats-Unis dans les années 1970 par des écologistes qui voulaient remplacer les limites administratives par des frontières naturelles, biophysiques et géographiques, remplaçait l'ancien découpage en régions élaboré en 1956 et désormais désuet. L'idée de ces écologistes était que ce changement conceptuel aiderait à rendre les activités humaines plus respectueuses de l'environnement, mais aussi plus compatibles avec les capacités écologiques des territoires.

L'entrelacement des activités et des savoirs avait prévalu à la réorganisation, et le Ministère de la Culture n'envisageait plus ses missions en dehors d'une relation constante et de partenariats formalisés avec celles des Ministères de l'Environnement, de l'Éducation, de l'Agriculture, du Logement etc... Aussi réinventer les habitations humaines en portant attention aux relations et aux interactions avec les non-humains et en mettant au centre le "buen vivir" prôné par les autochtones amérindiens sous-tendait les politiques culturelles de la Transition et de l'après !



Edward Burtynsky, Colorado River Delta #2 near San Felipe, Baja, Mexico, 2011

1- CONNECTER TERRITOIRES GÉOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES ET IMAGINAIRES

Fatigués par des calendriers électoraux rapprochés, une pensée politique réduite à 140 caractères excluant la nuance, nos concitoyens s'étaient éloignés des urnes en 2022 (année pic de l'abstention électorale). Estimant qu'un pouvoir hors sol ne pouvait plus percevoir leurs problématiques et particularités, les Français se regroupaient en safe sphère méfiante du pouvoir central. Des "jauneries" éclosaient alors sur tout le territoire... Le gouvernement prenant la mesure d'une crise sociale et culturelle qui se manifestait sous ces nombreuses formes, avait alors reconnu l'apport crucial de la culture dans l'ensemble des politiques publiques : "La culture ne résout pas tout. Sans culture on ne résout rien", comme le martelait déjà le CHEC depuis 2019.

Pendant la Transition, le Ministère de la Culture avait ainsi obtenu que la culture soit partie intégrante des réflexions politiques et plus spécifiquement des documents stratégiques de territoire (SCOT), de manière à ce qu'elle soit au cœur de la vision stratégique et à inscrire le territoire dans le temps long. La notion de territoire avait été redéfinie : on ne parlait plus de territoire au sens administratif du terme, du moins tel qu'on l'entendait encore en 2020, mais on envisageait un nouveau concept de territoire, inspiré des **biorégions**, des **territoires de**

subsistance, tels qu'ils avaient été imaginés par les penseurs de l'époque (Mathias Rollot, Bruno Latour). La biorégion est un territoire délimité par des caractéristiques écologiques relativement homogènes et autonomes, en cohérence avec la population, sa culture et son histoire. Elle approfondit des institutions existant déjà dans les années 2020, comme les comités de bassin mis en place par le secteur de l'eau pour transcender les frontières administratives par des territoires « naturels » dans la gestion de la ressource.

Les collectivités furent parties prenantes de cette démarche, invitées à coopérer entre elles pour **valoriser leurs récits de territoire**. Le Ministère de la Culture prit en compte le temps très long de la géologie et de l'hydrologie, échelle de formation du paysage et notamment de ses ressources primaires, le temps long de l'archéologie et du patrimoine pour en comprendre les racines culturelles et les habitudes, et le temps court des pratiques culturelles, ces trois échelles se nourrissant réciproquement. De nouvelles communautés de travail naquirent alors : DAC, urbanistes, économistes... se parlaient. La recherche de transversalité, dans son sens premier de recoupement de plusieurs disciplines ou secteurs, de création de liens, devint le mode d'approche et de solution privilégié.

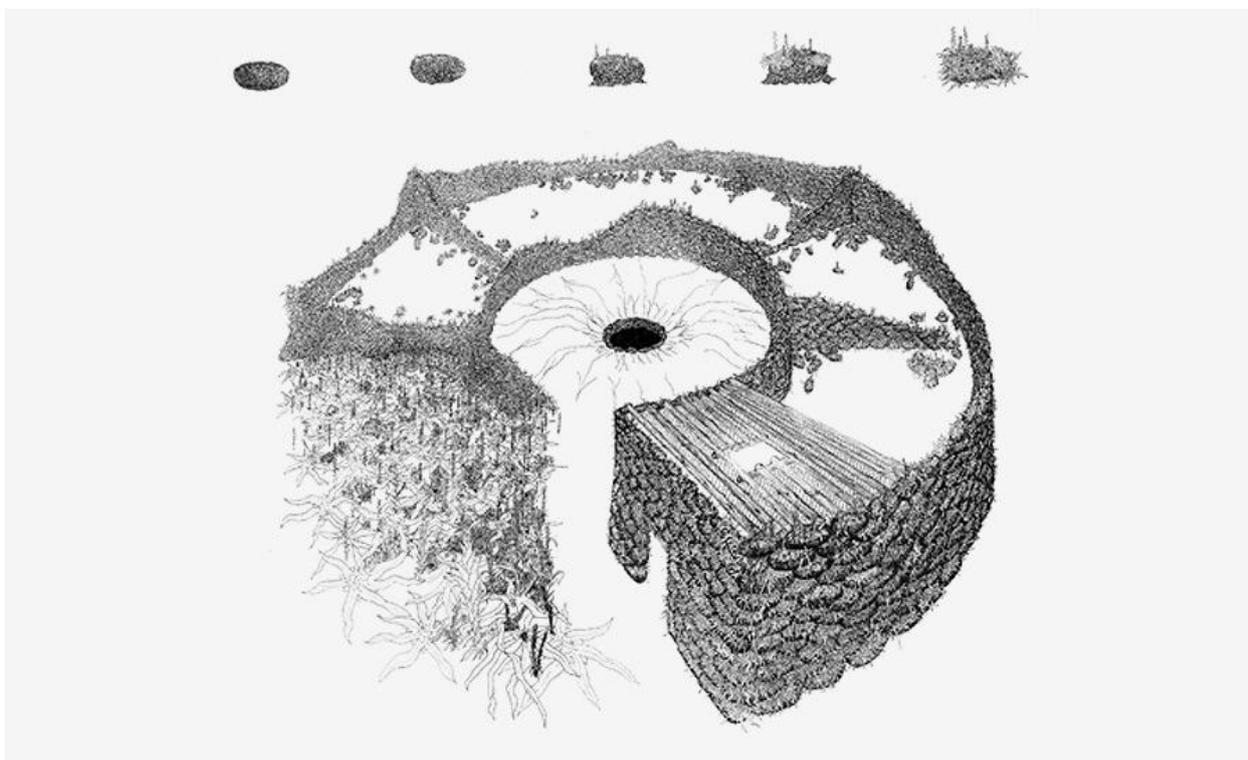
En outre, l'enseignement de la géographie physique et culturelle entra dans les programmes scolaires dès la petite école, mais aussi dans les parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Les jeunes générations développèrent une connaissance fine en biologie, éthologie, géologie du fait de la mise en pratique qu'ils exerçaient lors de longs séjours en autonomie dans la nature. Cette **compréhension et connaissance des sols et des écosystèmes, du lien terre-eau-sol-air** devint cruciale du fait du renouveau des pratiques agricoles de proximité et de la nouvelle alliance avec la Terre.

De manière générale, l'État redevenu véritable garant du bien-être des populations s'affranchit des lobbies et des visions court termistes, il garantit pleinement le temps long à tous les endroits des politiques publiques. En effet, contraintes de s'adapter aux considérations climatiques extrêmes, les populations avaient exigé que tous les arbitrages politiques de l'État fussent tranchés en dernière instance, par un **comité des sages tirés au sort** (dont des médiateurs des entités non-humaines, vivantes au sens large du terme, comme les éléments naturels, comme ce fut le cas en 2020 quand des sages amérindiens vinrent diagnostiquer un écosystème de la Drôme) afin que l'on puisse faire valoir les intérêts des invisibles et non-audibles.

Durant la période de Transition, les communautés d'humains et non-humains sédentarisées ou non s'étaient regroupées autour de la notion de **Respect des territoires** bien que ceux-ci fussent souvent en ruine car devenus inadaptés au nouveau mode de production et d'habitat. Les collectifs d'artistes et autres créatifs prirent une place centrale car ils avaient engendré de nouvelles manières de penser autour d'eux. Ils re-travaillèrent par projets collaboratifs ou en co-création avec les habitants les liens qui s'étaient distendus avant *l'Effondrement*. À la question : ne vous êtes-vous jamais senti un peu animal, végétal, minéral, aquatique ou cosmique? Les humains se mirent dorénavant à répondre par l'affirmative. Le long travail avec des artistes avait permis cette *Transition*.

Le dérèglement climatique avait renforcé le besoin d'eau des humains et des non-humains. La reconquête de l'eau ne fut pas l'apanage des villes car le monde rural s'était jadis vu dépossédé aussi de ses connaissances ancestrales de gestion de l'eau. **La reconquête de l'eau** fut une affaire très sérieuse. L'eau, ce bien commun le plus précieux, pouvait se gérer de manière

renforcée à l'échelle des territoires et sans céder aux processus de privatisation de la ressource. Si les bassins hydrographiques mis en place dès 1964 permettaient déjà une gouvernance locale, la conscience de la nécessité de démarches de long terme, indépendantes des temporalités administratives et politiques fut nette car l'eau apparut comme une ressource rare y compris sur les territoires méridionaux de la métropole. La reconquête des rivières et des sources dans les villes fut donc une priorité, alors qu'on les avait totalement cachées, enfouies, le siècle précédent. Les grands fleuves se virent reconnaître une personnalité juridique que réclamaient déjà artistes et militants dès les années 2020 notamment via le Parlement de Loire.



Charles Simonds, *Growth House*, 1975

2- L'HABITAT, L'AFFAIRE DE TOU.TE.S

Au moment de l'Effondrement, les grands ensembles construits en masse à partir du milieu du XXème siècle et ayant conduit à une paupérisation et une ghettoïsation étaient devenus totalement invivables. Du fait des différentes pandémies, les habitats réduits à des espaces confinés sans isolation et sans circulation d'air étaient devenus inhabitables lors des pics de chaleur. Loin d'espaces naturels (arbres, verdure, jardins), la déconnexion aux autres formes du vivant avait conduit la population à des états dépressifs majeurs et/ou à des conduites à risques pour les plus jeunes.

Réenchanter ces quartiers, donner de la valeur et de l'habitabilité à ces grands ensembles furent des missions que le Ministère de la Culture se fixa. En s'appuyant sur des designers, artistes, urbanistes, architectes issus.es de ces quartiers, l'idée fut de faire émerger des projets de **“réappropriation culturelle”, en assumant le parti pris de la diversité, reflet de la pluralité des sensibilités qui composent les communautés.**

Seule une **méthodologie de design spéculatif** adaptée au temps de la Transition pouvait favoriser la participation active de ces habitants réunis en véritables communautés, capables de se mobiliser pour leur habitat et non plus contre le pouvoir et ses représentants taxés de les avoir abandonnés. En effet, les pouvoirs publics n'avaient pas toujours eu une attitude d'écoute et la confiance de ces populations stigmatisées d'où pourtant allaient naître les meilleures idées de "réappropriation culturelle" était à conquérir.

En suivant les exemples que Patrick Bouchain avait expérimentés par "La preuve par 9", les habitants s'approprièrent le droit de rénover et requalifier par eux-mêmes leur habitat individuel comme collectif. L'**auto-construction** s'imposa aussi parmi les pratiques architecturales, à l'exemple de celle du chilien Alejandro Aravena qui laissait inachevés ses bâtiments afin qu'ils puissent être améliorés par les habitants tout en permettant d'en diminuer les coûts à l'acquisition.

De plus, l'**arrivée des exilés climatiques et le vieillissement de la population** avaient favorisé l'accélération de cette prise en compte des habitats collectifs à réhabiliter et à requalifier par les habitants eux-mêmes. Les modes de vie collectifs évoluèrent et l'on s'appuie dorénavant sur l'entraide communautaire et intergénérationnelle. Le respect et l'écoute dont bénéficiaient les vieilles personnes, notamment les femmes, permit de créer des zones d'échanges et de règlement des conflits. Des béguinages, des éco-lieux, des quartiers furent pensés par des collectifs comprenant essentiellement des femmes, des SDF, des précaires et personnes en situation de handicap afin qu'ils répondissent prioritairement à leurs besoins.

Les villes et villages changèrent donc considérablement, il devint possible de **cultiver les communs** (notamment les espaces devenus vacants du fait de l'absence de routes pour les voitures, de garages, de supermarchés etc.). **Les sources et rivières** des centres villes réapparurent ainsi que la végétation attenante. Les animaux et les végétaux y retrouvèrent leur place. Les algues et autres végétations permirent notamment de dépolluer les rivières mais aussi l'air. Les libellules revinrent tout comme les lucioles disparues du fait de la pollution lumineuse comme bon nombre d'insectes.

L'impossibilité de construire sur des terrains prioritairement laissés à l'agriculture poussa à **réhabiliter les friches industrielles** et aussi les **friches touristiques**. Les stations de ski purent héberger de nombreuses communautés pastorales, tandis que les stations balnéaires inondées par la montée du niveau de la mer furent utilisées pour des activités de pisciculture et de productions d'algues et autres planctons nécessaires à la transformation du CO2.

La transformation des **friches culturelles** avait consisté à adjoindre des artistes et des habitants aux professionnels des lieux. Les tiers-lieux devinrent le modèle dominant. On avait cependant conservé en petit nombre des formes d'institutions couramment répandues avant *l'Effondrement* (théâtres, musées, opéras etc.) sous forme d'écomusées où des comédiens jouaient les rôles que s'attribuaient auparavant les personnels de ces structures.

Que ce soit pour les friches industrielles ou les friches culturelles, la **méthodologie du juste process fut adoptée**. En quoi consiste-t-elle ? En premier lieu, chaque projet doit s'adapter au contexte d'où il émerge. Aucun modèle pré-existant ne peut se plaquer de manière artificielle et non négociée. Secundo, des discussions doivent avoir lieu régulièrement afin que les attendus globaux soient re-définis s'il le faut. Les enjeux de chacun et du collectif, ainsi que les formes d'action peuvent être re-discutés à tous les stades du process. Ce juste process fait une place à

l'erreur, à l'imprévu, et permet l'évolution du projet. Valoriser le process permet d'assumer ce temps long : "inaugurer non seulement les forêts mais aussi les graines " (Thierry Paquot).

Il s'agit d'inclure chacun, dans un projet, pour contribuer, accompagner le sachant qui va programmer ; faire participer chacun à l'endroit de ses compétences ; le directeur culturel, lui, a un rôle d'animateur (dans la lignée de Jean Blaise) : attirer les artistes, faire venir le public. Il fait office de médiateur, voire de "traducteur".

Porteur de cette capacité à changer l'imaginaire et à rendre les changements désirables, à développer une pensée complexe et à faire "traduction", le Ministère de la Culture est désormais présent dans les programmes des autres Ministères et a vocation à animer des discussions et projets inter-ministériels. Son rôle dans le **développement de l'imaginaire et de la prospection/innovation est valorisé**, à l'image de la *Green team H2O*.

Durant la Transition, le **1% artistique fut repensé** car il ne permettait pas d'impliquer les habitants humains et non-humains, exigence qui était devenue centrale dans tout projet public ou touchant aux communs. Le processus est maintenant favorisé. La finalité des œuvres étant de créer des lieux et des liens, la finalisation matérielle est remplacée par une finalisation événementielle sous forme de *fêtes congratulatoires*. Celles-ci permettent de renforcer le résultat obtenu qui, nous devons le souligner, a été conquis après avoir surmonté de nombreux obstacles. Bien que depuis longtemps, la demande citoyenne d'une démocratie plus participative existât, les mécanismes étaient pour leur part inexistantes et la participation effective souvent modeste. Pendant des décennies, la population restait intéressée par le résultat de l'action publique sans réellement s'engager dans la démarche. Il est donc fondamental de célébrer ce changement radical d'approche.

De plus, à la même époque, fut **aboli le système des appels à projets**. Le modèle dominant de financement des projets n'était plus celui d'une réponse à un modèle de pensée uniformisant devant s'appliquer abstraitement sur l'ensemble du territoire. Il n'existe aujourd'hui que des financements adaptés aux situations locales. Chaque projet est accompagné en amont pour aider à sa mise en place et en aval lorsque les financements sont nécessaires.

De même, le **système des labellisations des structures évolua fortement**. Si le label est garant de la pérennité des financements sur un temps long, il n'est plus aujourd'hui prisonnier de formats inamovibles et adopte une souplesse évolutive. Les populations évoluant plus vite que les structures, les labels sont devenus a contrario garants de la capacité des dites structures d'évoluer voire de muter.

En lien avec cette réflexion sur les labels, la culture s'est progressivement éloignée de la logique de marque, voire de marque de luxe, devenue incohérente avec la situation de sobriété du monde succédant à l'Effondrement (bien que le luxe ait pendant un temps été le fer de lance de l'identité culturelle française).

Les modes de pensée évoluèrent en effet tellement après *l'Effondrement* que l'on voulut que tout puisse changer, s'adapter. Les certitudes progressistes du 19ème et 20ème siècle avaient été tellement mises à mal qu'en 2050 plus la pensée de la durée a radicalement évolué. **On garde aujourd'hui conscience de l'imprévisibilité du monde et on bâtit sur ce fondement paradoxal la durabilité des structures fondamentales que sont les liens humains et les liens entre l'humain et la nature, le vivant.**



Superstudio, *The Continuous Monument*, 1969

3- RECYCLAGE ET MODULARITÉ

Depuis les années 2020, le Ministère de la Culture, en charge de l'architecture, a fait prendre conscience que 80% de la ville de 2050 est déjà là, et que les ressources de matériaux de la terre sont épuisables et finies, spécialement les sables nécessaires au béton tant en vogue dans les années 20.

Les nouveaux **programmes mono-usages ont été abandonnés** au profit de la "stratégie opportuniste du « bernard-l'hermite » : trouver désirable la coquille construite par un autre, l'aménager avec habileté, puis l'habiter.

De manière générale, les aménagements sont en 2050 systématiquement pensés en termes de modularité, logique qui s'applique aussi aux équipements. On prévoit désormais plusieurs vies, plusieurs usages pour les bâtiments, dont **l'architecture et la réversibilité** sont pensées dès la conception du projet. Les cycles de vie, depuis l'incubation, la gestation, jusqu'au développement, à l'adaptation, ainsi qu'à l'évolutivité, et enfin le recyclage des matériaux limitent l'obsolescence des équipements.

La réflexion sur l'adaptabilité du bâti avait connu une accélération au moment de la première grande pandémie de 2020. Si le Sars-Cov-23 a accentué les effets de l'Effondrement, les humains se trouvant dépourvus face à cette nouvelle crise sanitaire, le Sars-Cov-19, plus modéré, avait alors nettement promu le télétravail qui à son tour avait permis de prendre conscience du caractère inadapté des habitations pour une fonction mixte, personnelle et professionnelle. Du reste, le secteur privé avait, le premier, vu les bénéfices d'une telle mutation, en repensant les lieux de travail, et ce au détriment des liens collectifs entre travailleurs. Puis le ministère de la Culture s'était emparé de la question et avait conduit une réflexion sur des nouveaux usages du bâti qui ne se fassent pas aux dépens des liens humains.

Les enjeux de **santé mentale et physique** furent donc, depuis les années sombres des pandémies, pris en compte dans le logement. Il s'agit de construire des lieux où l'on vit plutôt que des surfaces de bâtiments conçues sur un tableau excel d'équilibre d'opération. Sont désormais privilégiés les programmes de réhabilitation de l'existant, la modularité qui permet à un édifice d'avoir mille vies en une et les établissements qui permettent d'accueillir une diversité de projets, d'actions. La notion **d'habitat réversible** s'imposa et les collectifs d'habitants-architectes-artisans concourent d'ingéniosité.

Le **concept de rencontre**, devenu désormais fondamental, vint avantageusement remplacer le terme à la mode dans les années 2020 "d'inclusion" (aujourd'hui obsolète par la dimension surplombante qu'il comportait à l'égard des personnes vulnérables). Les maisons de service public s'étaient développées en 2020 pour réparer un territoire abandonné par une stratégie « 20^{ème} siècle » de métropolisation. Ces **Maisons de Service Public** s'adjoignirent aux cafés et épiceries-boulangeries, autrefois âmes des villages et lieu de socialisation qui avaient depuis retrouvé leurs piliers. Elles furent repensées pour être multi-usages et viennent aujourd'hui remailler les zones rurales. Structures singulières, elles répondent à chaque contexte, à chaque communauté humains/non-humains et permettent de voir s'épanouir les initiatives locales.

Conscients que les ressources de la terre étaient finies et épuisables, le Ministère de la Culture avait dans les années 20 poussé à une réforme de la loi sur la maîtrise d'œuvre dans les marchés publics, dite loi MOP pour que la **rémunération des architectes** se fasse, non au pourcentage de matériaux utilisés, mais à l'intelligence et à la sobriété du projet. Depuis, les maîtres d'ouvrage rémunèrent donc davantage la matière grise, en particulier celle des architectes et designers, plutôt que l'énergie grise liée à l'extraction de matériaux. Le Conseil de l'ordre des architectes et la MAF assurant les maîtres d'œuvre, adaptèrent ainsi leurs contrats pour les axer sur les risques propres de la réhabilitation et du déjà-là non normé.

Les **CAUE** avaient été réformés à la même occasion, pour rendre leur taux de financement indépendant de la volonté politique des conseils départementaux. Afin d'être plus objectifs dans leurs conseils environnementaux, urbains et paysagers et d'intégrer également le temps long de la biorégion, ils avaient été fusionnés avec les comités d'autorité environnementale.

Les maîtres d'ouvrage favorisent aujourd'hui les promoteurs des habitats alternatifs qui intègrent les enjeux de santé mentale et physique, liés au sensible, à "l'atmosphère des lieux" (P. Zumthor), comme au choix des matériaux et à la conception des logements.

Dès la survenue de l'Effondrement, **les écoles d'architectures** sous la tutelle du Ministère de la Culture prirent la mesure du changement de paradigme à opérer, et valorisèrent une conception de l'architecture connectée au territoire, à la géographie, au sol, au paysage... et bien sûr à

l'humain et au non-humain avec qui celui-ci cohabite. Les ENSA se mirent alors en lien avec les chambres consulaires (agriculture, artisanat, commerce) pour développer des filières économiques courtes de ressources biosourcées. Elles ouvrirent enfin un nouveau champ au métier d'architecte : la maîtrise d'ouvrage, l'économie circulaire et l'accompagnement de projets de territoire.

Forts de cette filière de formation structurée, les collectivités locales avaient pu créer **un corps d'architectes en collectivité**, à l'image des architectes voyers de la Ville de Paris, permettant de diffuser une culture architecturale auprès des élus. Le Ministère de la Culture avait pérennisé l'intervention des architectes-conseils de l'Etat, qui aux côtés des architectes urbanistes de l'Etat, faisaient un travail de terrain et de médiation fondamental pour renforcer la qualité des projets dans un objectif de zéro artificialisation nette et proposer des leviers économiques pour les promouvoir. Cette diffusion de la culture du territoire et du projet permit un aménagement du territoire adapté aux enjeux de changement climatique.

Durant la Transition, la Banque des territoires favorisa le financement des filières courtes et principalement les filières biosourcées. En travaillant toujours sur **l'idée du bien commun et de l'intérêt général** c'est-à-dire de la survivance de la Terre, les discussions entre les architectes, les maîtres d'ouvrage, les centres de formation pour les artisans, les chambres d'agriculture, les filières bois aboutirent à la proposition de matériaux totalement inertes pour la santé des habitants et l'environnement.

La nouvelle architecture ainsi mise en œuvre, définie en un nouveau Bauhaus européen, fut possible car on avait repensé la sémantique pour mieux adapter l'outil de pensée : le "conservateur", renvoyant à une image de produit chimique néfaste interdit dorénavant dans les produits alimentaires, était devenu un fertilisateur de pensée ; le "patrimoine" avait été dépoussiéré en mémoire collective, socle de l'imaginaire commun. Les normes de patrimonialisation ne furent plus pensées depuis une administration centrale que pour les édifices liés à l'histoire du pays, qui restaient monuments historiques. On décida de protéger localement par le code de l'urbanisme les bâtiments symboliques de chaque territoire car on prenait dorénavant davantage en compte le degré **d'attachement des habitants au patrimoine local**.

Le Ministère de la culture, heureux d'avoir redécouvert son pouvoir d'innovation, entra ainsi fermement dans le dialogue interministériel. Il participe aujourd'hui pleinement à la stratégie d'aménagement du territoire national, à la démarche zéro artificialisation nette aux côtés du Ministère de la transition écologique, du Ministère de la cohésion des territoires et du Ministère de l'agriculture. Des passerelles furent construites avec des organismes permettant de développer une documentation exploitable pour les territoires et adaptable à leurs besoins : le PUCA, le CEREMA, France Stratégie...



Agnès Denes, Wheatfield - A confrontation, 1982

4- CULTIVER SON JARDIN TERRESTRE

On avait pris conscience après *l'Effondrement* que la proximité avec la nature procurait d'innombrables bienfaits physiques et émotionnels permettant d'éviter stress et maladies, ainsi que des bienfaits cognitifs comme l'amélioration de nos capacités de concentration comme de créativité. Regarder des arbres, se promener en milieu naturel diminue les états dépressifs tandis que la simple vue d'images de nature permet d'améliorer l'humeur et le bien-être. Pouvoir regarder au loin bénéficie au développement cérébral des enfants. Ainsi la présence de la nature fut prévue dans tous les bureaux et les habitats car il était question de santé publique. On comprit que les médecins devaient réduire les prescriptions médicamenteuses au bénéfice de celles incitant à faire de l'exercice physique ou des activités créatives manuelles et enfin des visites de lieux culturels.

Après l'Effondrement, **les espaces publics** ne furent plus exclusivement pensés comme des places et des rues mais comme **des îlots de fraîcheur et de ressourcement naturel**, grâce aux systèmes de brumisation et d'aération mis en place. On considéra que les espaces publics devaient bénéficier d'un'air non pollué (aussi bien par les particules, les fumées mais aussi par le son et les lumières intrusives). Ces îlots permettaient de se ressourcer au sens propre du terme.

La notion de patrimoine et les mesures de protection afférentes s'appliquent désormais à la nature. Les préoccupations environnementales mais aussi la qualité des patrimoines naturels doivent être protégées. Les paysages sont ainsi sous la tutelle du Ministère de la Culture mais dans une lecture dynamique et interconnectée. Pas de paysage sans ses habitants.

Cadre de vie élargi aux différentes formes du vivant comme à la mémoire collective, les espaces publics furent ainsi pleinement habités en devenant des espaces de rencontre, qui pouvaient être fréquentés en toute quiétude.

Symbole de cette nouvelle proximité avec la nature, une véritable démocratie alimentaire fut instaurée ; elle permet à chacun d'accéder à une alimentation diversifiée, de qualité, respectueuse des ressources et de l'environnement, et de choisir ses aliments de manière éclairée . "Manger est un acte biologique, social, politique et sacré" écrivait en son temps Michel Serres. Fermes urbaines et péri-urbaines se développèrent massivement jusque dans les écoles où l'on apprend très tôt les cycles de vie, les saisons et leurs produits ainsi que la cuisine. Les structures collectives disposent d'un verger ou jardin nourricier, ainsi que d'un espace de restauration convivial aux produits de saison, de proximité et sains.



Superstudio, *The Continuous Monument*, 1969

5- ECO ESTHETIQUE

Les villes de l'avant *Effondrement* avaient ignoré les femmes, les enfants, les personnes âgées, les SDF, les migrants, les noctambules... Les hommes avaient majoritairement occupé les champs de la théorie, de la fabrique et de la gestion urbaines. Sans chercher à rendre la ville hostile aux femmes, ils avaient conçu les espaces selon leur propre vécu et leur propre biais d'analyse. La différenciation inconsciente des rôles et des comportements entre les genres était le fruit d'une construction sociale qui produisait des catégories, une hiérarchisation et des inégalités, le plus souvent à l'avantage des hommes. Les femmes utilisaient par exemple davantage les transports en commun alors qu'elles assumaient une part plus importante de tâches quotidiennes. Leurs schémas de déplacement étaient plus complexes et fractionnés (multiples petits trajets, charges lourdes à porter, enfants et poussettes, etc.). Les noms de lieux et rues étaient les témoins de cette masculinité.

La ville de l'après *Effondrement* fut pensée à l'inverse avec de la modularité, du multi-usage, du recyclage et la réversibilité des aménagements.

Les démarches dites inclusives furent remplacées par des **approches fondées sur les vulnérabilités**. Aujourd'hui, les vulnérables ne sont plus appréhendés comme nécessitant des aménagements spécifiques, mais comme le fondement de la réflexion pour la construction de projets et la conception des lieux. La diversité des personnes est ainsi prise en compte à la source des projets.

L'architecture météorologique trouva les moyens de s'adapter aux climats et épidémies. Par exemple, les maisons sont désormais construites en mixant le béton avec des agrégats locaux truffés de phosphate et de potasse, enrichissant et nourrissant ainsi les sols lorsque l'eau de pluie ruisselle dessus.

Les espaces publics sont "climatiquement actants". Ces espaces, mais aussi les cours d'écoles et les cœurs d'îlots, sont conçus comme des sortes d'appareils environnementaux capables de nettoyer et dépolluer l'air et l'eau, rafraîchir les espaces (création de vents urbains, revégétalisation). On élabore des formes en réfléchissant en termes d'émissivité, d'effusivité, de conduction, de radiation, de ventilation, d'évaporation, de convection... Les surfaces horizontales sont claires ou blanches afin de réfléchir les rayons calorifiques du soleil, les places publiques sont toutes dotées de fontaines - l'eau avait été redéfinie en bien commun accessible - l'évaporation de l'eau faisant baisser les températures de l'air. Les arbres en ville sont plantés selon un choix d'espèces à feuilles claires et des résineux seuls capables de diminuer la pollution aux particules fines. On joue avec le sens des vents en perçant des passages d'air pour éviter la stagnation de la pollution.

La **valorisation de l'invention environnementale** est promue et la reconnaissance des contraintes environnementales est devenue une opportunité esthétique et créatrice : une véritable invention esthétique du vivant a transformé les habitats.

En dé-colonisant, en désanthropisant leurs visions, en décentrant leurs intérêts vers le périphérique, les populations de l'après *Effondrement* ont réussi à **réparer le monde**.

Annexes

Annexe 1. Livrable intermédiaire soumis au CHEC en juillet 2021

La loi française présente de nombreux textes de loi concernant l'évolution nécessaire de nos actions et de notre vision même des écosystèmes.

« Elle compte depuis 2004 parmi ses textes du bloc constitutionnel la Charte de l'environnement, qui attribue donc une valeur constitutionnelle à la protection de l'environnement, comme l'énonce le considérant :

« Le peuple français,

Considérant :

Que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité ;

Que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ;

Que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ;

Que l'homme exerce une influence croissante sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution ;

Que la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ;

Que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ;

Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins, [...]. »

Parmi les textes législatifs de référence, on peut aussi penser au Code de l'environnement, qui définit la notion de patrimoine naturel et la nécessité de sa préservation :

« Article L110-1 du code de l'environnement

I. - Les espaces, ressources et milieux naturels terrestres et marins, les sons et odeurs qui les caractérisent, les sites, les paysages diurnes et nocturnes, la qualité de l'air, les êtres vivants et la biodiversité font partie du patrimoine commun de la nation. Ce patrimoine génère des services écosystémiques et des valeurs d'usage.

Les processus biologiques, les sols et la géodiversité concourent à la constitution de ce patrimoine.

On entend par biodiversité, ou diversité biologique, la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques, ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie. Elle comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces, la diversité des écosystèmes ainsi que les interactions entre les organismes vivants.

On entend par géodiversité la diversité géologique, géomorphologique, hydrologique et pédologique ainsi que l'ensemble des processus dynamiques qui les régissent, y compris dans leurs interactions avec la faune, la flore et le climat.

II. - Leur connaissance, leur protection, leur mise en valeur, leur restauration, leur remise en état, leur gestion, la préservation de leur capacité à évoluer et la sauvegarde des services qu'ils fournissent sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable qui vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. [...]

III. - L'objectif de développement durable, tel qu'indiqué au II est recherché, de façon concomitante et cohérente, grâce aux cinq engagements suivants :

1° La lutte contre le changement climatique ;

2° La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;

3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;

4° L'épanouissement de tous les êtres humains ;

5° La transition vers une économie circulaire.

IV. - L'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable. »

Enfin, le Code de l'urbanisme définit les responsabilités des collectivités publiques à l'égard des territoires dans une optique de durabilité :

« Article L110 du code de l'urbanisme

Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences. Afin d'aménager le cadre de vie, d'assurer sans discrimination aux populations résidentes et futures des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transports répondant à la diversité de ses besoins et de ses ressources, de gérer le sol de façon économe, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de réduire les consommations d'énergie, d'économiser les ressources fossiles d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la biodiversité notamment par la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques, ainsi que la sécurité et la salubrité publiques et de promouvoir l'équilibre entre les populations résidant dans les zones urbaines et rurales et de rationaliser la demande de déplacements, les collectivités publiques harmonisent, dans le respect réciproque de leur autonomie, leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace. Leur action en matière d'urbanisme contribue à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ce changement. »

Or, ce 30 juin 2021, le rapport annuel du Haut conseil pour le climat fait les constats suivants :

- Le climat change et cette évolution est très rapide. Certes, les sociétés humaines ont déjà fait face par le passé à la variabilité naturelle du climat, souvent au prix de lourdes pertes humaines et économiques. Toutefois, l'ampleur et la vitesse des évolutions actuelles (dues aux activités humaines) sont inédites, en rupture par rapport à ce qu'a connu la Terre au cours des derniers millénaires.
- Les deux-tiers de la population française sont déjà fortement ou très fortement exposés au risque climatique. Les territoires ultramarins subissent une forte exposition sur plus de 90 % de leurs communes. Dans l'Hexagone, les régions PACA et Bretagne sont les plus exposées, suivies par l'Île-de-France.

En conséquence :

- La gestion des crises qui se succèdent ne peut se réduire à des réponses ponctuelles, essentiellement réactives. Il est nécessaire d'adopter une logique préventive et l'adaptation doit devenir « transformationnelle et proactive ». Il est indispensable de se doter d'outils robustes et fiables pour identifier et mesurer les impacts du changement climatique.

Plus largement :

- Adaptation et atténuation sont toutes deux indispensables et complémentaires. Il n'est pas possible de continuer à émettre des gaz à effet de serre en pensant qu'il sera possible de s'adapter à n'importe quel niveau de changement climatique
- Le changement climatique actuel et futur affecte aussi bien les individus et les écosystèmes que les entreprises, les secteurs économiques et les filières productives, les actifs financiers, etc. »

Le constat est clair, les conditions d'habitabilité de la planète s'effondrent et l'urgence est à repenser nos modes de vie. Cette urgence inspire l'ensemble des propositions émises dans ce présent rapport. Les recommandations qui suivent sont nées d'une approche holistique et offrent un panorama de possibles évolutions de nos modes de penser le territoire et de l'habiter. C'est parce que nous entendons la culture au sens large, que les notions de préservation de la santé humaine, des ressources naturelles, des écosystèmes s'inscrivent dans nos priorités.

En effet, notre parti-pris pour ce travail est de considérer la culture dans son sens anthropologique, c'est-à-dire de l'envisager aussi bien comme ce qui fait communauté qu'identité, comme outil de transformation du territoire mais aussi comme fondement de notre démocratie. Enfin, nous postulons et prônons la biodiversité et la vivacité des pratiques culturelles.

En cohérence avec ce positionnement, l'écologie s'applique pour nous non seulement au champ environnemental (gestion des ressources, adaptation au changement climatique), mais aussi social (inclusion, biodiversité culturelle) et économique. Nous prenons également en considération l'écologie mentale telle qu'elle est analysée dans *Les Trois écologies* par Guattari.

Nous comprenons la question de l'habitat sous l'angle du milieu de vie, du lieu où on demeure, ainsi que sous celui des traces que nous y laissons (« Habiter, c'est laisser des traces », Walter Benjamin) et les habitudes comme « des inventions de vie et de pratiques qui attachent l'agir et le savoir à des lieux et à d'autres êtres » (V. Despret, *Habiter en oiseau*, p. 42).

Enfin, nous ne pouvons détacher notre réflexion de certains enjeux démographiques, dont l'augmentation du nombre de personnes âgées dans la population et l'aspiration des plus jeunes à quitter les métropoles.

S'il fallait s'appuyer sur une définition juridique ; celle de la Convention de Faro (*Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, Faro, 27.X.2005*) pourrait s'appliquer.

a - le patrimoine culturel constitue un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux ;

b- une communauté patrimoniale se compose de personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent, dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures

1. CONNECTER TERRITOIRES ET IMAGINAIRES

1.1 - Territoires de subsistance et biorégions

Selon Bruno Latour, la crise sanitaire s'encastre dans une crise plus profonde : la crise écologique qui doit amener à repenser nos territoires, c'est-à-dire l'endroit où nous habitons, les interactions qui s'y déploient et les interdépendances à l'œuvre. L'auteur souligne qu'une telle cartographie serait très précieuse pour les collectivités.

Héritière de découpages obsolètes (on pensera aux départements nés à l'époque napoléonienne quand le citoyen devait pouvoir rejoindre le chef lieu en moins de 2 jours de cheval) ou encore liée à des décisions politiques hâtives (et on pensera aux nouvelles Grandes Régions nées en 2015), ou aux 36 000 communes que l'on tente de regrouper en métropoles, cette nouvelle cartographie doit chercher à ré-impliquer les habitants pour bâtir une vision commune de leur territoire. Bruno Latour participe lui-même à un tel projet, à la fois politique, social et écologique, en co-construisant avec une soixantaine d'habitants de Saint-Junien (11 300 hab, Haute Vienne).

Cette crise généralisée et la défiance envers les élections, pourraient conduire à une re-description des territoires. Il est selon l'auteur indispensable que les élus et les administrations s'organisent. On ne doit pas oublier que ce qu'il faut arriver à combler, c'est la distance entre les agents et les habitants. Entre la façon dont les habitants se considèrent et la façon dont les élus et les administrations les considèrent.

On n'a jamais autant parlé des territoires alors que jusqu'à présent, le global était le vecteur, l'horizon vers lequel on se dirigeait. L'avenir d'un territoire consistait en quelque sorte à se donner au national, puis au global. En revanche, si, par « territoire », on entend le local, cela ne marche pas non plus, car rien n'est « local », tout s'insère dans un réseau dispersé. Sortir du global et s'enfermer dans le local serait une erreur, il faut reconstituer du lien entre le local et le national.

L'Etat n'organise plus les relations avec les territoires, sinon sous la forme d'appels à projets qui ne permettent pas d'inscrire une vision longue pour les territoires. Seules des subventions pérennes peuvent donner du temps aux élus et à leurs équipes pour travailler.

Il est possible d'imaginer de nouveaux espaces politiques, plus ancrés et plus habités. Des territoires découpés « non par la législature mais par la nature ». C'est ce que propose la théorie biorégionaliste. Ses tenants rappellent que la question écologique est une affaire d'échelle et de sensibilité au vivant.

Avec la crise sanitaire, cette approche suscite un regain d'intérêt. La pandémie a montré la vulnérabilité de nos espaces politiques et la nécessité d'en inventer de nouveaux, moins artificiels, plus ancrés. Une biorégion, selon l'essayiste américain Kirkpatrick Sale, est « *un lieu défini non par les diktats humains mais par les formes de vie, la topographie, le biotope ; une région gouvernée non par la législature mais par la nature* ». Chaque

biorégion est précisément située, unique et reconnaissable. On y retrouve des espèces animales et végétales spécifiques, un climat dominant, des types de sols caractéristiques autant que des modalités d'installations humaines particulières. « *Parler de biorégion, c'est tenter de décrire un milieu de vie plus qu'humain, partagé et cohabité* », selon Mathias Rollot. Son échelle emblématique est le bassin-versant. Les biorégions suivent les torrents, les rivières et les fleuves qui apportent avec l'eau la vie et créent une première forme de communauté.

La biorégion n'est pas un terroir. Elle possède aussi — et c'est ce qui fait sa force — un aspect politique. À l'intérieur de cet espace, ses habitants sont engagés dans une démarche d'enracinement et d'autonomie. « *La biorégion invite à redimensionner les établissements humains pour qu'ils intègrent la bonne échelle, la bonne proportion de prélèvement de ressources et le bon rythme.* » C'est un antidote à l'aménagement capitaliste du territoire, un antidote à sa prédation et la captation induite des communs (eau, air, mines etc.)

Pour habiter pleinement un lieu, il faut interagir avec lui, comprendre les interdépendances et les lois invisibles qui le portent. « *Vivre in situ.* » Cette philosophie se décline aussi de manière très concrète. Si on demande à un citoyen d'où vient son eau, on peut parier qu'il répondra : « *Du robinet.* » Les biorégionalistes, eux, vont dénicher la source réelle, suivre les canalisations et remonter jusqu'aux rivières, en passant par les retenues d'eaux, pour prendre conscience de toute la complexité du système hydraulique. Leur démarche va être similaire pour le bois, la nourriture ou nos autres ressources. Les biorégionalistes tissent l'étoffe de notre relation aux écosystèmes. Ils dressent les diagnostics de nos dépendances, cartographient nos approvisionnements, nos ressources et l'enchaînement de nos liens. « *Les habitants deviennent coproducteurs de leur territoire, plutôt qu'usagers et consommateurs* », Agnès Sinaï.

Il s'agit de rendre désirables ces changements de conception des territoires en développant un rapport sensible au monde en déployant l'imaginaire et les formes de co-connaissance du réel qu'apporte chaque individu (humain et non-humain).

Recommandations

- Ouvrir le débat sur les biorégions, les territoires de subsistance : des alternatives écologiques aux découpages administratifs.
- Repenser la notion de région et penser des territoires de projets, dans la philosophie des bio-régions, plutôt que dans l'optique des territoires administratifs (càd raisonner de manière écosystémique). Créer des communautés de travail au sein de territoires repensés autour des écosystèmes.
- Repenser les zones de diffusion des institutions culturelles et privilégier la proximité.

- Rendre ces nouvelles conceptions territoriales désirables par de nouveaux savoirs et de nouveaux récits (cf Terraformer la banlieue).

1.2 - Retrouver les rivières invisibles dans les villes

(travaux de Yves Fradin)

Prologue : En Amérique latine, l'eau est symbole de vie et le moteur d'une résistance populaire. En Équateur, score historique aux élections présidentielles du militant écologiste indigène, illustrant le combat des populations autochtones contre la marchandisation de l'eau. (*Le Monde*, 3/03/2021).

Le non-humain s'introduit aujourd'hui résolument dans la vie ordinaire des êtres humains et rend indispensable l'élaboration d'esthétiques situées (ex : perspectives enchevêtrées sur les villes plus qu'humaines). On assiste à l'émergence des droits des non-humains dans l'aménagement urbain.

Les rivières, pour l'essentiel, ne coulaient pas sous les rues mais parallèlement aux rues sous les maisons. A partir des années 1920, dans le cadre des politiques hygiénistes, puis de façon accélérée durant la seconde partie du XXème siècle, sous l'effet de l'urbanisation et l'impulsion des financements d'agences de l'eau, les réseaux d'assainissement migrent sous les voiries, plus accessibles et facilitant leur entretien. La propriété des collectes naguère privée et morcelée, devient municipale, syndicale, départementale. Cette évolution fait oublier les eaux claires, élargissant au fil des années les diamètres des collecteurs et des stations d'épuration, pour accueillir les eaux pluviales de ruissellement toujours plus fortes au fil de l'imperméabilisation des villes. L'eau n'y est plus présente que par évocation (lames d'eau, quais embardés, plaques de rue, fontaines d'eau potable..) mais l'eau qui s'écoule : source, zones humides, rigole, ru, ruisseau a disparu et n'a simplement pas de statut. L'eau n'est pas nommée et n'a pas de place dans les documents d'urbanisme.

Or le réchauffement climatique renforce le besoin des humains et des non-humains pour l'eau. La reconquête de l'eau n'est d'ailleurs pas l'apanage des villes car le monde rural s'est vu déposséder aussi de ses connaissances ancestrales de gestion de l'eau. Cette reconquête est aussi une affaire de prise de conscience de ce bien commun qui était géré à l'échelle des territoires (cf. *Chichilianne : le loup, l'eau et les communs* Cécile Fauvel et Franck Leard, ou gestion de l'eau en montagne via des bisses en Suisse)

Le Parlement de Loire, initié par Camille de Toledo et le Polau, incarne cette réflexion croisée de philosophes, juristes, metteurs en scène, biologistes... visant à faire reconnaître une personnalité juridique à la Loire pour la défense de ses intérêts propres – représentant les espèces animales et végétales, bancs de sable et masses d'eau. En

Nouvelle-Zélande, le fleuve Whanganui a obtenu la personnalité juridique en 2017. Une dynamique, en plusieurs endroits du monde, vise à réformer les institutions pour permettre une délibération inter-espèces, et étendre la souveraineté. (*Socialter*, n°43). certains vont jusqu'à proposer la « protection forte » de 10 % des espaces naturels en France, sans chasse, ni exploitation du bois, des terres ou des minéraux (*Le Monde*, 09/12/2020)

Élargir au non-humain la réflexion sur la manière dont des voix sont émises et entendues en ville. En disant non-humain, on ouvre à la fois à des animaux, des végétaux, des pierres, et à tout artefact qui émet un son, ou une onde sonore. Un enjeu est de déterminer à partir de quel moment écouter un son non-humain peut être considéré comme entendre une voix, et si un dialogue peut s'engager. L'horizon reste toujours politique : il s'agit – dans un collectif occupant un espace – de donner une place à des êtres non-humains, non pas les rendant visibles, mais audibles.

Rendre audible ce qui est sonore en proposant de faire écouter un son auquel on ne prête pas attention, en l'occurrence, le bruit de postes de transformateurs électriques ; et enfin en considérant des ondes qui ne sont pas sonores mais perceptibles par certains, en s'appuyant sur des matériaux auxquels on donne la possibilité de leur opposer une résistance par ex. Une invitation à réorganiser sa vie en ville par rapport à ces ondes.

Recommandations

- Permettre une délibération inter-espèces
- Explorer les frontières entre art et recherche, le dialogue urbain entre humains et non-humains, Arnaud Esquerre, sociologue et directeur du laboratoire IRIS (Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux)
- Faire réfléchir ensemble artistes et universitaires à partir de sujet d'urbanisme – en l'occurrence : le son dans l'espace urbain -, et le donner à percevoir

2 – L'HABITAT EST L'AFFAIRE DE TOUT.E.S

Nos sources d'inspiration :

« Multiplier les mondes peut rendre le nôtre plus habitable », V. Despret. *Habiter en oiseau*

« L'homme ne se situe pas au sommet de la hiérarchie du vivant, mais s'inscrit au contraire dans l'écosphère comme une partie qui s'insère dans le tout », Arne Næss, *Écologie, communauté et style de vie*

« On peut essayer d'envisager le beau selon une perspective relationnelle. Le beau résulterait d'une interaction entre les différentes formes du vivant », Julie Beauté

« La beauté est une forme d'hospitalité », Chantal Deckmyn

L'empathie esthétique (travaux de *Pierre Lemarquis*) ; ou les effets du beau sur le cerveau, la santé, notamment des personnes âgées.

Quand la beauté soigne : à la découverte de l'association « L'invitation à la beauté », fondée par Laure Mayoud (*Mon cher Watson*, 10/12/2020) ; L'architecture du bonheur (*Alain de Botton*, 2006)

2.1 Les nouveaux promoteurs d'une pensée complexe : architecte - urbaniste - designer

Designer le monde : design spéculatif

cf. Tribune de Emmanuel Tibloux, « *Les artistes et les designers ont vocation à mettre en œuvre le grand souci écologique de notre temps* », *Le Monde* du 7 février 2021. « L'art et le design sont porteurs d'une efficacité symbolique et d'une méthodologie de projet qui leur permettent d'affronter la complexité du monde, ainsi que de valeurs indispensables à son habitabilité, telles que l'attention et le soin ». Favoriser la diversité culturelle et sociale des étudiants, construire des parcours de formation transdisciplinaires, une relation au territoire privilégiée.

Au-delà de l'objet, le designer agit sur nos manières de vivre en société ; il invente des inter-actions nature-culture, homme-machine, homme-objet afin de rendre notre Terre habitable dans la durée (*hors-série Télérama – le design peut-il changer le monde ? février 2021*)

Markan Fofana, *Terraformer la banlieue*. Le futur de la banlieue se « designe ». Il crée l'Hypercube, un espace dans lequel il expérimente une démarche collaborative où se conjuguent récit et design et trajectoires alternatives. Mise en place de « fonctionnalisations territoriales » (Luc Gwiazdzinski). Design spéculatif permettant d'accompagner les participants à construire de nouvelles cartographies dans lequel le monde ne serait plus séparé selon le centre et la périphérie, où « sortir du quartier » ne serait plus le signe de la réussite.

Le modèle de la banlieue désenchantée est entretenu par un imaginaire qu'il faut rendre « obsolète » en inventant des alternatives.

Le design spéculatif est né fin des années 1990. On le doit au designer anglo-saxon Anthony Dunne qui en a posé les bases dans sa thèse « *Hertzian tales* » (1999) puis dans un ouvrage co-écrit avec sa compagne Fiona Raby, enseignant, tout comme lui, à la Royal College of Art de Londres. Plus familier, le terme « *design fiction* » a lui été inventé en 2008 par Julian Bleeker, qui insiste davantage sur l'outil utilisé par le designer (la fiction) que sur la démarche (spéculation). Ces designers se sont grandement inspirés du design critique italien des années 60 et 70, rendus publics par des studios tels qu'Archizoom ou SuperStudio. Ces collectifs d'architectes proposaient des architectures radicales visant à questionner nos modes de vie standardisés et le « good design » de l'époque.

Ce recours aux imaginaires et la mise en scène des formes possibles, alternatives et radicales du monde de demain permettent d'obtenir et de présenter des visions larges sur les métamorphoses du monde, décapant le vernis de confort, de certitudes et de probabilités. Comment ? En combinant recherches rigoureuses sur les signaux faibles et signaux spéculatifs afin d'aider à se projeter et à identifier leur futur souhaitable.

L'application pratique de cette méthode, son originalité comme son efficacité, consiste à produire des artefacts des futurs imaginés, et à conférer à ces représentations un caractère tangible et sensible. Afin de concrétiser les détails d'un scénario et d'accompagner la compréhension et la perception d'un avenir particulier, ces artefacts peuvent être conceptualisés par le biais de la vidéo, de la 3D, de dessins, de nouvelles, ou encore d'objets. Généralement, les résultats de ces travaux fournissent un point de départ idéal aux discussions stratégiques et relatives aux politiques publiques, au niveau local, national ou transnational.

Designer les politiques publiques ou penser l'antithèse de notre vision quotidienne du monde

Pourquoi cherchons-nous si rarement cette vision d'ensemble ?

D'abord parce que nous sommes devenus de plus en plus dogmatiques et qu'il est devenu extrêmement difficile de changer d'avis à notre époque. Les nouvelles technologies de l'information étaient censées nous rapprocher en alignant nos compréhensions du monde respectives. Cependant, Internet est devenu de plus en plus fragmenté, présentant des réalités différentes à des populations différentes. Les réseaux sociaux sont devenus une caisse de résonance : loin de nous exposer à des points de vue différents, elle nous présente de manière quasi exclusive des raisons de continuer de croire en nos convictions profondes. Ce dogmatisme, voire ce tribalisme, empêche souvent d'obtenir cette vision d'ensemble qui peut être si critique à notre compréhension du monde.

Ensuite, parce que nous sommes profondément myopes. Les êtres humains sont particulièrement bien armés pour penser les phénomènes linéaires et progressifs et pour comprendre les changements marginaux. Il s'agit d'une des idées centrales de la réflexion de Nicholas Taleb qui a longtemps travaillé sur les surprises stratégiques. Mais nous sommes autrement moins préparés pour maîtriser la rupture et les transformations exponentielles – par exemple, une pandémie. Comme l'a suggéré Richard Baldwin, professeur d'économie à l'IHEID de Genève, nous avons tendance à radicalement sous-estimer les phénomènes exponentiels à leur début, et à radicalement les surestimer par la suite. Ces biais de réaction expliquent pourquoi les cycles de sous et de sur-réactions aux différentes vagues de la pandémie – réactions qui ne sont pas dictées par une vision d'ensemble.

Enfin, parce que nous manquons profondément d'imagination. Nous croyons que nos réalités d'hier seront nécessairement celles de demain, et nous semblons surpris de

découvrir que les malentendus, voire les profonds désaccords entre générations se creusent et se crispent, surtout en période de crise sanitaire. Or, nous vivons à une époque toute particulière de ce point de vue à laquelle pas moins de quatre générations – boomers, X, millennials ou Y et Z – cohabitent sur le marché du travail. Les aînés qui se pensent en position de force sur ce marché du travail de par leur expérience risquent de faire les frais de leur manque d'imagination s'ils ne parviennent pas à réinventer leur façon de travailler avec les plus jeunes qui se définissent autrement et dont les aspirations ont profondément changé. Sans cette réinvention, la vision d'ensemble restera autrement plus complexe à obtenir.

(cf Yves Citton

http://www.editionslesliensquilibrent.fr/livre-Faire_avec-9791020909619-1-1-0-1.html)

L'art au service d'une meilleure compréhension de notre environnement

L'intérêt pour l'art en temps de crise n'est pas d'ordre exclusivement intellectuel ou esthétique, aussi fondamentales que soient ces dimensions. Il peut aussi correspondre à un impératif stratégique, voire existentiel, dans la mesure où il nous rappelle l'importance d'élargir nos horizons et de faire preuve d'ouverture d'esprit au service d'un projet, qu'il soit citoyen ou à but lucratif. Les impasses qui semblaient autrefois insurmontables peuvent alors prendre une forme bien différente. Question de perspective, que nous explorons inlassablement grâce à l'art, mais que nous oublions au quotidien.

Planter des vergers urbains, repenser les centres-villes pour qu'ils s'adaptent aux piétons, repenser la question du soin et de l'hôpital (Cynthia Fleury et le designer Antoine Fenoglio – agence Les Sismo - réunis au sein de la Chaire de Philosophie à l'hôpital). Agence 27^e Région (« villages du futur » en Bourgogne), agence Vraiment Vraiment (« agence de design d'intérêt général ») travaille sur l'avenir du centre-ville d'Hennebont ou celui du parc national des Cévennes. La métropole de Lille se dote d'un responsable du design, Luther Quenum (Laboratoire des politiques publiques cf. série *éco-cités sur Arte*). Transfert à Rezé.

Recommandations

- Designer le monde : Design spéculatif
- Designer les politiques publiques ou penser l'antithèse de notre vision quotidienne du monde
- Designer les organisations pour permettre l'émergence de nouvelles gouvernances
- Design thinking, intelligence collective et processus pour trouver des solutions sur l'écoute des enjeux mutuels et l'élaboration de solutions

2.2 - Repenser la gouvernance et la méthodologie : un modèle participatif, transversal et décloisonné

Une évolution marquée par le concept des droits culturels (Jean-Michel Lucas)

Les politiques culturelles publiques ont évolué d'une ligne visant essentiellement à permettre aux Français d'accéder « aux œuvres capitales de l'humanité », à l'excellence, vers la notion de droits culturels s'appuyant sur le postulat suivant : chaque personne est une culture. Chacun est dorénavant appelé à co-construire les politiques culturelles, pour grandir en dignité et en liberté, pour tisser le lien (Édouard Glissant), pour mieux faire « humanité ensemble ». De la démocratisation artistique à la démocratie portée par les droits culturels (Bernard Latarjet) (cf. Jean-Michel Lucas, *Les droits culturels, enjeux, débats et expérimentations*, 2017)

Rappel : Les droits culturels - un cadre légal

- international

« Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité. »

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, art. 22.

Favorisé par des déclarations (1966 : Pacte international relatif aux droits sociaux, économiques et culturels ; 2005 : UNESCO : principes de la diversité culturelle ; 2007 : déclaration de Fribourg etc.)

- national

Loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015, article 103 :

« La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005. »

Formulation équivalente dans l'article 3 de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP).

Une exigence constitutionnelle : l'article 55 exige que les lois internes soient conformes aux conventions internationales, en l'occurrence la Convention passée à l'UNESCO sur la protection et la promotion de la Diversité Culturelle.

Une notion fondée sur une approche anthropologique de la culture

La culture d'une personne est l'expression de son humanité par son mode de vie.

Arts sous toutes leurs formes, CST, langues, coutumes, traditions, modes de vie, opinions, croyances.

Idée que les personnes sont constituées d'identités plurielles qui forment leur « identité culturelle ».

Dignité et singularité des personnes et des cultures ; liberté ; légitimité ; participation à la vie commune (« faire humanité ensemble ») ; universalisme.

Fondement de la démocratie culturelle (diversité de propositions culturelles et leur égale accessibilité pour chaque personne)

Concrètement :

La liberté

- d'avoir accès aux œuvres, au patrimoine
- de comprendre l'histoire, son histoire
- de choisir et développer ses appartenances
- de se former et de transmettre ses connaissances
- de créer
- de participer à la vie culturelle, aux délibérations et décisions qui la fondent

Des réticences :

- Communautarisme ?
- Relativisme culturel ?
- Dépossession des professionnels de la culture ?

Comment construire une action culturelle qui prenne les droits culturels en considération ?

Qu'est-ce que les politiques publiques peuvent y faire ? Est-ce que les politiques publiques « à la Malraux » sont appropriées pour ce projet de société ?

a. La culture comme voie d'émancipation de la personne

Liberté de choix et co-construction

b. Sensibilité et liberté artistique

Accès des artistes aux lieux et accès aux artistes (ex : résidences)

Co-production, diffusion, communication, formation

c. Interactions entre cultures

Soutien à la vie associative, aux diverses formes de coopération

Pour quoi faire ? Pour favoriser la participation de chacune et chacun à la vie culturelle

De la culture pour tous.tes à la culture de chacun.e et par chacun.e

De la culture de l'offre à la participation (dès la délibération)

Création des conditions de possibilité de l'agir culturel

> l'espace public

> les temporalités (temps long, décorrélé du temps électoral)

> faire puis formaliser ?

Méthodologie participative

Dans le cadre de l'élaboration d'un projet culturel, artistique, la question de la participation des habitants ou de collectifs est devenue centrale. Ce n'est pas la question de l'œuvre qu'il faut poser, mais la question du participatif tout court.

La participation n'est pas prédéfinie en amont du projet, mais dans sa construction : c'est la négociation autour d'un projet qui fait le projet et qui implique dès lors habitants et collectifs. Cette question de la participation doit être intégrée au projet, et non pas à l'œuvre artistique même.

A chacun de trouver, de prendre sa place dans la participation du projet artistique, dans le respect de ce que chacun apporte : trouver son endroit et respecter l'endroit où chacun veut être.

L'objectif est de faire ensemble et pas tant ce que l'on fait. Et dès lors, l'appropriation du projet artistique se fait d'elle-même.

Comment faire parler un collectif ?

Si la définition d'un projet artistique se fait en co-construction, alors, nécessairement, pour une intervention dans l'espace public, il faut choisir un artiste de façon collective. Ensuite, l'artiste a carte blanche ce qui repose sur la confiance.

Recommandations

- Favoriser la présence de citoyens auprès des instances de direction des lieux, comme un avis consultatif, répondant à une connaissance du territoire. Il n'est pas question de déléguer la décision, mais d'entendre une parole connectée à la proximité territoriale des actions.

- Remettre en question du format AAP ou Appel à manifestation d'intérêt

- Inscrire la présence des artistes sur les territoires dans le temps long pour la sécuriser (vs instrumentaliser)

- Sédentariser une présence d'artistes en création, en offrant des conditions d'accueil, de résidence longue, et d'espace de travail, le tout avec des moyens financiers nécessaires à leur présence quotidienne. cf. Témoignage de la Compagnie Random dans le livre Fabrique de Ville.

- Le juste process : inclure chacun.e, dans un projet, pour contribuer, accompagner le sachant qui va programmer ; faire participer chacun.e à l'endroit de ses compétences ; le directeur culturel a un rôle d'animateur (citation de Jean Blaise – animation de la Ville) : attirer les artistes, faire venir le public. ex : le 1 % - pas d'implication des habitants. Ce qui désormais importe se décale de l'œuvre au processus.

- Nécessité d'un temps long : nécessité d'un temps long pour une méthodologie participative, concertée, un rythme décroché du temps politique, notamment des élus locaux. cf. Paul Virilio architecte enseignant sur la notion de temps du projet.

- Faire participer les services de la collectivité territoriale : la démarche de David Moinard à la Métropole de Grenoble-Alpes : les chemins de la résilience. Projet initié par la métropole. processus collectif : un artiste , les élus et les services de la métropole. Vers un 1 % processuel. Autre ex. Le Sentier des Lauzes.

The One-minute city, expérience suédoise d'association des habitants à repenser collectivement l'usage de leur « pas de porte ».

Une perspective de 2 à 3 ans. Participe à un élément, comme un puzzle, car si on se limite à 3-4 mois, le projet est déconnecté de la réalité, de l'histoire des personnes. Or, l'objectif est que chaque personne y participe dans son intégrité, et amène quelque chose de singulier, d'unique. Il est donc indispensable d'exclure du processus la récupération du participatif, dans la mesure où la question du participatif est justement celle de l'implication, de l'engagement et du respect des personnes là où elles sont. On s'engage dans un projet, et non pas dans une œuvre.

Un modèle transversal et décloisonné

Créer de la transversalité par l'usage

La transversalité, une illusion volontaire : l'usage mixte fille/garçon du centre de la cour de récréation

Donner la perspective selon laquelle il faut qu'on reformule la méthodologie et les outils et intégrer l'ensemble des inégalités qui parcourent la question du vivre ensemble : les situations des handicaps, des inégalités sociales, égalité femmes-hommes. Dès lors, la problématique pertinente n'est plus celle de l'inclusion, mais celle du mélange.

La transversalité est une illusion volontaire. Comment hybride-t-on véritablement les savoir-faire ? Comment réinventer l'usage pour pouvoir ouvrir à une réelle transversalité ?

Si on souhaite ouvrir le champ de la gouvernance, il est nécessaire de reformuler les champs de l'évaluation pour laisser une place réelle aux différentes compétences. Aujourd'hui, tout est construit autour d'une seule compétence, qui crée le phénomène de silo.

Ainsi, actuellement pour les DRAC, l'évaluation d'une œuvre se fait au niveau de l'excellence, et pas des nouveaux champs qui parcourent notre monde contemporain : n'est pas évaluée la complexité du monde qui entoure l'œuvre : l'impact sur les publics, le territoire, la forme de pédagogie...

Il est indispensable de reconnaître les compétences selon différents prismes. C'est seulement à ce moment-là que l'on pourra générer une nouvelle formulation de l'usage car on reconnaîtra les différentes compétences. Et en reconnaissant les compétences, on donne la parole de façon transversale.

Ainsi, on pourra redéfinir les projets, les attentes, les perspectives, les enjeux en fonction d'usages réfléchis afin d'être mieux partagés sous les différents champs qui parcourent la question du vivre ensemble : égalité femme-homme, handicaps, inégalités sociales.

Dès lors, la question est de reformuler la méthodologie et les outils, afin d'hybrider les savoir-faire.

Recommandations

- Faire en sorte que le Ministère de la Culture soit leader sur tous ces sujets : > développer l'interministérialité (ex Circulaire Zéro artificialisation nette, le conseil national de l'alimentation : le Ministère de la Culture n'est pas impliqué).
- Faire évoluer les critères d'évaluation en élargissant les champs, en ajoutant aux indicateurs quantitatifs des panels d'indicateurs qualitatifs permettant d'envisager le monde dans sa complexité.

- Remplacer les démarches inclusives par des approches fondées sur les vulnérabilités, de manière à construire les projets / lieux / aménagements en fonction de ces vulnérabilités et non en cherchant à les inclure a posteriori. NB : voir notion de sous-optimalité du vivant (à développer).
- Donner une valeur à l'impact social des projets sur les habitants, le territoire, en détachant ce critère de l'évaluation de l'excellence artistique.
- Un label d'excellence populaire ?
- Formaliser les rencontres inter-professionnelles avec une durée suffisante pour la rencontre, en mêlant les acteurs de la culture.
- Favoriser l'expérimentation de projet hors de leur contexte, nécessitant des savoir-faire extérieurs aux lieux.
- Favoriser le décloisonnement face à un art de plus en plus hybride. Contrer la fracture entre ceux qui font et ceux qui décident, se révèle à l'endroit de la démocratie (cf. mouvement des gilets jaunes), surtout avec une organisation en silo. L'institution n'est pas en phase avec la réalité. Alerte sur l'organisation en silo (DRAC, MCC) qui ne répond pas à la réalité.
- Favoriser l'esprit de réseau vs la concurrence ; promouvoir les fédérations.
- Accentuer le décloisonnement qui s'amorce dans les formations (architecture, urbanisme, ingénieur, pour répondre à une demande d'espaces urbains plus verts, mélangés et connectés (*Le Monde campus*, 1/12/2020)

2.3 - Nécessité de développer la « culture » des élus

L'art, quelle que soit sa forme, est un élément déclencheur de réflexions. Il bouscule les méthodologies de pensée et permet d'avoir une nouvelle lecture du monde. L'art devient un vecteur extrêmement puissant pour abonder, nourrir une vision politique.

La question est de savoir comment réintégrer de l'imaginaire dans la conception politique, comment réintégrer le langage artistique comme une donne de créativité, une profondeur de projets plus importante dans les orientations politiques des élus ?

Comment (re)donner du goût, de l'envie, de l'appétit à l'art comme un élément qui permet de réfléchir mieux, de penser plus fort, de penser plus grand ?

Le lien entre élus et artistes est déterminant. La formation de l'élu est au même endroit que celle d'un spectateur, c'est avant tout une rencontre.

Comment créer les conditions de ces rencontres entre les élus et l'art ? Comment redonner à des élus le goût à la culture qui leur permette de saisir les enjeux de la création, de la diffusion ? Comment établir/rétablir le vocabulaire entre le domaine de l'art et le monde politique ?

Recommandations

- Détruire l'idée du besoin d'un sachant à la tête des institutions ; avoir des apprenants / toujours être dans une démarche d'apprentissage.
- Favoriser les directions collégiales.
- Favoriser la multiplicité et l'addition des savoirs vs la domination de l'autorité.
- Faire évoluer la culture de la gestion de projet.
- Réfléchir sur le temps long pour éviter les phénomènes d'homme providentiel.
- Systématiser les programmes de formation aux politiques culturelles pour les élus.
- Cultiver la sensibilité par les arts (vs insensibilité notamment face aux problématiques écologiques) VS EAC (trop descendante).

3. RECYCLAGE ET MODULARITE

« L'architecture devrait écouter les volontés des matières, des vivants et des artefacts, et cherche, dans la confrontation des contraires, à formuler le programme d'un usage commun du monde. Elle est d'utilité commune. »

« *La Terre est une architecture* » est un programme de recherche initié en 2015 par le bureau d'architecture et d'urbanisme TVK (créé à Paris en 2003 par Pierre Alain Trévelo et Antoine Viger-Kohler) qui pose un regard critique autant que prospectif sur les modes d'aménagement terrestres actuels, qui accaparent toujours plus la surface de la Terre mais porte aussi une approche inédite de l'écologie.

Le point de départ de la réflexion de TVK a été de mettre la définition de l'architecture en conformité avec ce qui définit aujourd'hui la Terre. Depuis plusieurs décennies déjà anthropologues, scientifiques, photographes et artistes arpentent le monde pour comprendre l'enchevêtrement des humains avec la Terre. Leurs travaux participent à construire une position nouvelle des sociétés humaines comme des puissances agissantes au sein de la nature et non plus extérieures à un environnement qu'elles pourraient contrôler et exploiter à volonté. Prendre acte de cette interdépendance oblige à repenser la définition de l'architecture et de la ville non plus comme la « chose humaine par excellence » comme a pu l'affirmer Aldo Rossi empruntant les mots de Claude Lévi-Strauss, mais plutôt comme un phénomène terrestre.

Pouvoir continuer à faire de l'architecture aujourd'hui, dans le contexte des crises multiples qui assaillent la Terre et mettent en cause notre capacité à y survivre, nécessite d'accepter que le programme de l'architecture ne se limite pas à la seule satisfaction des besoins humains. Que ce soit pour abriter un individu ou nourrir une société, les projets de transformation de la Terre doivent prendre en compte les mouvements de la foule des vivants, mais aussi ceux des matières terrestres, les craquements du sol et les écoulements des eaux, les remous du ciel, tout en gardant conscience de l'imprévisibilité du monde.

3.1 - Nécessité d'optimiser l'existant

L'optimisation de l'existant n'est pas un concept nouveau, mais il est souvent limité aux ressources économiques, alors qu'il serait nécessaire de l'étendre à toutes les catégories de ressources. La logique du Zéro Déchet (de la consommation quotidienne à la construction sans déchets) en est un exemple. L'économie bleue, système développé par Gunter Pauli, la systématisé :

« if the business model evolves towards the full use of all its available resources, clusters activities and cascades to higher levels of efficiency, then a new model emerges. A coffee company can generate income from the coffee, its core business, and now can also generate revenue from the mushrooms farmed on the waste, and whatever is left over after harvesting the protein rich fungi is excellent animal feed. One revenue model is now transformed in a three revenue model. »

<https://www.gunterpauli.com/the-blue-economy.html>

On peut également penser au *Manifeste pour une Frugalité Heureuse en architecture et aménagement des territoires urbains et ruraux*.

« Pour nous la Frugalité est « heureuse », quand la récolte est mesurée, pour la terre alors indemne et les êtres qui la font, justement rassasiés. Elle devient une ambition des concepteurs et réalisateurs de l'établissement humain pour qui la ressource (sa

protection, son bon usage, sa bonne récolte) s'avère essentielle. Elle est fructueuse (même racine) et se nourrit de richesse, au sens du rapport *Facteur 4* du Club de Rome : « *2 fois plus de bien-être en consommant 2 fois moins de ressources* ».

La Frugalité Heureuse est « *créative* », car après deux siècles de gabegie, elle requiert de l'inventivité pour se départir des désastreuses habitudes de nos aînés, « *sortir de la prison de l'actuel* », de la monoculture du béton, de l'intoxication technologique.

La frugalité apparaît en 2008 dans nos textes, enseignements et interviews ; la première formation au bâtiment frugal à l'Iceb par Alain Bornarel et Sophie Brindel Beth se tient en 2015. Cette alternative pour les bâtisseurs émerge aussi du champ de l'économie, surtout par le Jugaad de Navi Radjou, d'abord comme « *signal faible* » dans les études de consommation jusqu'à devenir un « *signal faible majeur* » en 2020, et mener le groupe international de conseil en communication HAVAS à dédier son Bilan & Perspective 2020, au « *marketing frugal* ».

Nous sommes sortis du Modernisme et du Postmodernisme. Nous sommes entrés dans une ère que nous ne savons pas nommer. L'histoire y remédiera. L'ensemble des références culturelles sera modifié, et entraînera une évolution de la part culturelle des émotions humaines. La Frugalité Heureuse et Créative y tiendra son rôle en participant à la sortie de l'architecture et l'urbanisme du modernisme mondialisé et de la raison instrumentale, en renouant les liens entre nature et culture, et soulignant l'absolue nécessité de réhabiliter le monde déjà là. L'acier a transformé l'architecture au XIXe siècle, le béton armé au XXe ; le XXIe siècle sera biosourcé. »

Augmentation dans les années à venir de la désaffectation de certains bâtis (agricole, religieux, militaire, grande distribution, tertiaire. Par exemple, à Paris, 900 000m² de bureaux vacants, tendance accentuée par le télétravail. Ne faut-il pas envisager une mutation du secteur tertiaire à Paris au profit de l'inclusion de familles ou de logement social. cf pacte priorité logement de la ville de Paris exonération de taxe foncière pour mutation en logement, cf prix de la transformation de bureaux en logements de la maison de l'architecture Ile-de-France

66% des déchets viennent du BTP et infrastructures, les émissions de carbone liées à la production, le transport et la mise en œuvre des matériaux car la construction=40% des gaz à effet de serre. 85% du parc immobilier de 2050 est déjà bâti.

Recommandations

- Valoriser l'existant c'est-à-dire :

> Poser la question du mode de rémunération des architectes au % de travaux, ce qui pousse à la consommation de ressources, alors que la recherche de frugalité ou de

recyclage présente du temps de matière grise ou de main d'œuvre. Fixer un taux de financement des CAUE par les conseils départementaux pour limiter l'intrusion politique et le chantage financier, et assurer une indépendance intellectuelle force de proposition pour les territoires. Les séparer des Agences techniques départementales

> Changer de système pour un architecte au service de l'utilisateur, ouvert à la réhabilitation, de l'analyse de l'existant, plutôt qu'à la création de son œuvre architecturale. Des architectes plus ancrés dans l'écoute des besoins, du contexte. Agir au niveau de la formation en écoles d'architecture pour la formation au contexte et à l'émergence de projets contextualisés, et valoriser d'autres voies que la maîtrise d'œuvre comme la maîtrise d'ouvrage ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage, ou le rôle de médiateurs de projets.

> Développer une conception de l'architecture connectée au territoire, géographie, sol, paysage... Développer filières économiques courtes, filières de matériaux biosourcés (cf AMI Banque des territoires « démonstrateurs urbains de villes durables »)

> Développer des partenariats culture /architecture / formation artisans / chambre agriculture / filières bois...

> Repenser la nature du patrimoine, abandonner une vision extensive, accompagner le bâtiment dans sa vie, faite de changements d'usages. Avoir un glossaire d'une culture de la nouvelle architecture, repenser la sémantique (« patrimoine », « conservateur »). Revoir nos normes de patrimonialisation. Développer le recensement du patrimoine dans le PLU (art. L.151-19 CU). Réfléchir au niveau local plutôt que national sur ce qui fait patrimoine pour un territoire et qui concourt à un récit de territoire nourrissant un projet. Pour cela, placer des architectes dans les collectivités territoriales et créer un corps d'architectes dans la fonction publique territoriale (à l'image des architectes voyers de la ville de Paris).

> Faire entrer le ministère dans la démarche zéro artificialisation nette aux côtés du ministère de la transition écologique, du ministère de la cohésion des territoires et du ministère de l'agriculture. Créer des passerelles avec le PUCA, le CEREMA, France Stratégie...

> Travailler sur la culture du logement pour limiter le desserrement des ménages qui provoque une augmentation du besoin en logement (intergénérationnel...)

- Prix de la ressource versus prix de la main d'œuvre

- Coût de la réhabilitation vs coût construction neuve

- Adaptation du bâti ancien aux exigences de vie moderne : thermique, typologique, adaptation aux moyens de transport...

- Limiter l'usage du béton (production de béton = 9 % gaz à effet de serre, sa production a doublé de 2010 à 2020, raréfaction du sable, altération de la biodiversité par le fait de draguer le sable des rivières...

3.2 - Optimiser l'existant : investir les espaces vacants, les friches

Rappel historique : 1973, les premières notes de hip-hop s'échappent d'une block party quelque part dans le Bronx, au nord de New York. Un peu plus au sud, dans le quartier de Bowery, c'est le son métallique des bûches jardinières retournant le sol qui signe l'acte de naissance du guerrilla gardening, un mouvement qui va – sous l'impulsion d'une artiste plasticienne, Liz Christy –, pendant une décennie, se propager à toute l'Amérique du Nord. Avec leurs seedbombs (bombes de graines), leurs plantations sauvages d'arbres, leurs peintures de lierres sur les façades et les murs, l'action des guérilleros jardiniers va déboucher sur la première occupation potagère. Ce sera la création, en 1973, du premier community garden (jardin communautaire). Quelques années plus tard, quand le monde bascule dans les années 1980, le hip-hop a déjà fait le tour de la planète. L'agriculture urbaine, elle, attend encore son heure, mais son futur s'annonce tout autre. À Paris, les premiers potagistes-activistes se manifestent à la fin des années 1990, revendiquant leur filiation avec Liz Christy. C'est une décennie fertile en activités potagères, qui voit le territoire parisien se couvrir d'une myriade de jardins partagés. (D'après Antoine Lagneau, *Agriculture et hip-hop : arts de la friche*)

Les friches, quelques exemples concrets de projets, alors que 16 000 ha de terrains sont artificialisés chaque année (source : Socialter n°43) :

- fonds pour le recyclage des friches (France Relance) <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/collectivites/fonds-pour-le-recyclage-des-friches>
- outil conçu par l'Ademe « Bénéfriches » pour comptabiliser les effets directs et indirects de la reconversion d'un site et de les comparer avec un même projet mené sur une parcelle agricole ou forestier
- cf. la ZAC Océane-Acacias à Saint-Nazaire ; l'ancienne usine Kodak à Sevran transformée en zone naturelle au profit des habitants ; l'émetteur de Nieul (Limousin), bâtiment Art déco (vers un musée de la radio ?)

Recommandations

- Développer des friches culturelles ; valoriser la notion de passation, de récréation d'un usage en conservant l'histoire (cf Transfert : pourquoi a-t-on détruit les abattoirs ? « Le dernier combat des casernes » à Verdun) ; réaffectation et transformation des usages en intégrant leur mixité (friches culturelles mais pas seulement). Penser la place du partenariat privé / public.

3.3 - Retrouver une pensée forte des communs

La notion de bien commun élaborée par la prix Nobel d'économie Elinor Ostrom connaît un processus d'édulcoration. Or pour la gestion des ressources naturelles, elle constitue un modèle particulièrement intéressant, qu'il est donc nécessaire d'intégrer pleinement à la pensée renouvelée de la nature et de son lien à la culture que l'on souhaite promouvoir.

Le cas particulier des tiers-lieux, déjà abordé par la promotion Jeanne Laurent du CHEC, est une illustration possible de la mise en œuvre d'une pensée des communs. En effet, des avant-gardes mettent en avant des relations économiques différentes et valorisent les principes d'une programmation ouverte pour construire collectivement des espaces au service de l'intérêt commun.

Il convient toutefois d'interroger la fragilité des tiers-lieux, liée :

- à leur rentabilité économique moindre vs production de valeurs extra-économiques,
- à leur mode de gouvernance partagée qui peut générer l'incompréhension des acteurs économiques et politiques,
- à la nécessaire incertitude qui garantit une programmation ouverte, non figée. Ex. du 6b2 Saint-Denis ou de l'Hôtel Pasteur à Rennes. (Nouvelles urbanités – P. Bouchain.)

Leur institutionnalisation pose également question : si leur finalité est celle d'une occupation temporaire ou pérenne de l'espace public, on observe que le modèle s'institutionnalise avec une finalité immobilière. D'une initiative citoyenne, populaire, les tiers-lieux évoluent vers une obligation, voire une « solution » pour la puissance publique qui cherche à éviter les squats et l'entretien du bâtiment.

Ex. opération Transfert à Nantes, dans l'attente d'un projet immobilier.

Recommandations

- Repenser le droit de propriété ; propriété et exploitation...
- Expérimenter la différenciation du prix du foncier et du prix du bâti pour baisser le prix des logements

3.4 - Une esthétique des nécessités

(travaux de Philippe Rahm, Architecte climatique)

Une architecture météorologique, (P. Rahm, auteur en 2019 d'une thèse de doctorat : « Histoire naturelle de l'architecture : comment le climat, les épidémies et l'énergie ont façonné la ville et les bâtiments ») : le climat crée la forme.

Ex. - pour une maison individuelle, extension mixant béton avec des agrégats locaux truffés de phosphate et de potasse : lorsque l'eau de pluie ruisselle dessus, elle nourrit le sol.

- des espaces publics « climatiquement actants » : faire des espaces publics des sortes d'appareils environnementaux capables de nettoyer et dépolluer l'air et l'eau, rafraîchir les espaces (création de vents urbains, revégétalisation) ; revégétalisation des cours d'école etc. « Elaborer des formes en réfléchissant en termes d'émissivité, l'effusivité, de conduction, de radiation, de ventilation d'évaporation, de convection... ».
- La villa Rotonda de Palladio, une véritable « machine climatique ».

Les préconisations pratiques liées à son approche architecturale sont les suivantes :

- Privilégier les surfaces horizontales claires ou blanches afin de réfléchir les rayons calorifiques du soleil
- Proposer des surfaces verticales plus sombres ou noires (au dernier étage) afin de piéger les rayons du soleil pour ne pas qu'ils atteignent les rues et leurs usagers
- Doter les places publiques de fontaine, l'évaporation de l'eau faisant baisser les températures de l'air
- Requalifier les espaces publics et les bâtiments selon leur valeur climatique réelle comme autrefois les basiliques ou les églises pour se rafraîchir et les cafés pour se réchauffer
- Déminéraliser une part de la ville afin que le sol végétal puisse absorber les eaux de pluie et éviter les inondations
- Planter des arbres en ville selon un choix d'espèces à feuilles claires (il faut 270 arbres pour absorber le CO2 d'une seule personne) et des résineux seuls capables de diminuer la pollution aux particules fines
- Maintenir une proportion de terres agricoles indispensables, laisser des parties du territoire non entretenues par l'homme, afin que s'y épanouissent la faune et la flore sauvage (le réensauvagement). Constituer ainsi un réservoir de biodiversité dont dépend notre survie.
- Penser le rapport Ville-campagne en termes thermodynamiques : les différences de températures génèrent des vents capables d'évacuer la chaleur urbaine et les polluants atmosphériques

- Concevoir des rues comme des passages à vent qui, par échange thermique convectif, diminuent la chaleur stagnante et refroidissent tel un ventilateur les espaces publics et leurs usagers
- Créer des passages d'air dans les rues pour évacuer les particules fines.
- Repenser l'implantation des villes et leur développement selon leur latitude et altitude

Recommandations

- Promouvoir une éco-esthétique du vivant : un paysage biodiversitaire pour la ville et la campagne de demain.
- Valoriser l'invention environnementale, c'est-à-dire la promotion et la reconnaissance des contraintes environnementales comme opportunité esthétique / créatrice : invention d'une éthique et esthétique du vivant (ex : dispositif de végétalisation urbaine participative qui vient bousculer les politiques d'aménagement urbain).

4. CULTIVER SON JARDIN TERRESTRE

Une nouvelle philosophie de la nature s'impose, distincte de la vision antithétique d'une nature et d'une culture et intégrant la nature dans la vie des humains et des sociétés. Cette vision de la nature attire l'attention sur la place de l'humain dans les écosystèmes, et réciproquement sur les conséquences de la destruction ou de la sauvegarde de ceux-ci sur la vie humaine, en particulier sous l'angle sanitaire.

Développer une approche émotionnelle de notre rapport à la nature

Pour Glenn Albrecht dans *Les Émotions de la Terre*, il s'agirait de passer de l'Anthropocène au Symbiocène en réintroduisant des émotions positives vis-à-vis de la Terre, de recréer des sentiments d'attachement des humains à leur territoire à l'image du sentiment du « mal du pays ». Se «bioterritorialiser». Les biorégions sont des espaces où les humains connaissent parfaitement leur environnement non-humain.

La culture hybride mondialisée dans laquelle nous sommes n'empêche pas l'importance de la géographie et de sa biodiversité.

Il s'agit d'inventer des nouveaux mots car nous n'avons pas les mots pour décrire ce qui se passe avec les changements climatiques, la disparition des espaces etc. Le Symbiocène s'envisage comme notre réintégration harmonieuse avec les autres espaces sans pour autant revenir à l'époque pré-industrielle.

Joëlle Zask dans *La démocratie aux champs* ; Cultiver la terre n'est pas un travail comme un autre. Ce n'est pas suer, souffrir ni arracher, arraisonner. C'est dialoguer, être attentif, prendre une initiative et écouter la réponse, anticiper, sachant qu'on ne peut calculer à

coup sûr, et aussi participer, apprendre des autres, coopérer, partager. L'agriculture peut donc, sous certaines conditions, représenter une puissance de changement considérable et un véritable espoir pour l'écologie démocratique.

Inspirés de la permaculture (David Holmgren) observation, information et conception (vs agriculture traditionnelle consommatrice de travail, agriculture industrielle consommatrice d'énergie), soin du sol, association et mélange des plantes, gestion tolérante des « indésirables », récupération et recyclage, importance des lisières.

4.1 - Une proximité vitale avec la nature : la santé environnementale, un enjeu de santé publique

Selon l'étude de La Fabrique Spinoza (mai 2021), le contact avec un environnement dit naturel contribue aux :

- Bienfaits physiques (procure des effets positifs sur de nombreuses pathologies, diminuant la pression artérielle, et le rythme cardiaque, apaisant notre respiration, diminuant les états de manque, améliorant nos capacités de guérison, notre immunité, notre santé subjective et notre vitalité)
- Bienfaits émotionnels (augmente nos émotions positives, et la diversité de nos émotions, la puissance de nos émotions, nous aidant à réguler ces dernières, à réduire notre stress, en modifiant nos ondes cérébrales, ou encore en favorisant la résilience).
- Bienfaits cognitifs (amélioration de nos capacités de concentration, et d'apprentissage et de notre créativité, augmentation de la positivité de la clarté d'esprit et nos performances).
- Ainsi qu'aux bienfaits ayant un impact sur notre appréciation de la vie (le contact avec la Nature augmente la satisfaction de vie et notre perception de la signification de nos vies)
- Les effets sur notre socialisation sont aussi pléthore (augmentation des comportements prosociaux, des comportements de coopération et des interactions intergénérationnelles), tout comme ceux sur notre développement psychologique (par la favorisation de l'autodiscipline, de l'autodétermination, du ressenti de gratitude, d'admiration et même du ressenti de spiritualité)
- Enfin, la Nature rend un large spectre de services écosystémiques indispensables au fonctionnement de notre monde et à notre vie : les services d'approvisionnement, les services de régulation, les services socioculturels et les services de soutien.

Chiffres clés autour des bienfaits d'un environnement dit naturel :

- La présence de Nature à proximité dans un rayon de 250 à 500 mètres diminue les risques de nombreuses maladies : cardiovasculaires, diabète, cardiaques ischémiques, cérébrovasculaires, et respiratoires ; pour un effet cumulé d'un risque de mortalité réduit de 8 à 12 % (Crouse, 2017).
- Une hospitalisation avec vue sur des arbres diminue par 2 la prise d'antalgiques et permet de sortir un jour plus tôt (Ulrich, 1984).
- Une balade en forêt stimule notre système immunitaire par l'augmentation des cellules NK, un effet qui peut perdurer jusque un mois (Quing Li, 2019).
- Une promenade en milieu naturel de 90 minutes réduit les ruminations et états dépressifs (Bratman, 2015).
- Les espaces verts de proximité sont corrélés positivement avec la santé jusque 3 km (Maas, 2006).
- 90 secondes d'exposition à une photographie de forêt favorise l'équilibre affectif et la réduction du stress : effet relaxant, à l'aise, plus détendu... (Song, 2018).
- Exposition à une image de Nature de 40 secondes suffit à l'amélioration significative des capacités attentionnelles (Lee, 2015).
- Planter 10 arbres par pâté de maison recule de 7 ans la survenue des accidents de santé (*Scientific Reports*, 2015).
- Le jardinage est une activité plus relaxante que la lecture (van Der Berg, 2011).
- Regarder un documentaire sur la Nature atténue les émotions négatives, améliore l'humeur et stimule le bien-être (*Journal of Environmental Psychology*).
- De tous les sons, le chant des oiseaux est le plus apte à générer une restauration d'attention et une réduction de stress (Ratcliffe, 2013).

La Nature diminue de 17 à 32 % le taux d'erreurs à des tâches répétitives (Knight, 2010).

- La présence de Nature dans les bureaux augmente l'engagement, alors que la présence de Nature extérieure au bureau favorise une réduction du stress, une restauration de l'attention et la capacité à faire face au stress. (méta-étude de 42 études, Sadick, 2020) Être dans un parc rend les enfants TDA plus sereins : plus il y a d'espaces verts autour d'un enfant atteint de Troubles Déficitaires de l'attention, et moins les symptômes du TDA sont présents (Andrea, 2020).
- Le risque et seuil de myopie des enfants diminuent avec le temps passé en Nature grandir dans des quartiers plus verts peut avoir des effets bénéfiques sur le développement cérébral et les fonctions cognitives des enfants (Payam, 2018).

- Les pauses vertes des étudiants provoquent une hausse significative des performances (Lee, 2015).
- La coopération interindividuelle est améliorée en milieu naturel (Zelenski, 2015).
- L'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire (Nations-Unies) distingue quatre catégories de services écosystémiques : les services d'approvisionnement (produits tirés des écosystèmes comme les aliments ou les médicaments par exemple), les services de régulation (avantages retirés du fonctionnement optimal des écosystèmes comme la régulation du climat), les services socioculturels (avantages esthétiques, culturels ou même spirituels) et les services de soutien (ceux qui sont nécessaires à la production des autres).

Recommandations

- assurer la présence de la nature dans les bureaux des agents du MC et dans tous lieux culturels, notamment ceux qui dépendent du Ministère (écoles d'arts, conservatoires etc.) ; réaliser les séminaires d'équipes et autres moments forts dans des cadres naturels ;
- penser à l'implantation d'institutions culturelles ou d'événements dans des lieux naturels ou peu urbanisés (en assurant leur accessibilité par des moyens de transport non thermiques)
- inscrire dans la ligne éditoriale du MC la prise en considération à tous les niveaux de l'environnement
- favoriser les rencontres avec la nature à tous les âges.

4.2 - Repenser l'agriculture et la pratique culturelle quotidienne qu'est l'alimentation, développement de l'agriculture urbaine

Michel Serres : « *Manger est un acte biologique, social, politique et sacré* ».

Malcom Ferdinand : « *La consommation de produits de circuits longs, provenant d'agriculture industrielle et de plantations situées dans des pays avec des dictatures est un soutien tacite à la violente transformation du monde en Plantation. L'écologie commence dans son assiette. (...) Prendre corps au monde suppose (...) de transformer les institutions et économies globales qui imposent collectivement une manière de ne pas vivre ensemble et de consumer la Terre* ».

Constat : depuis 50 ans, l'industrie alimentaire, avec ses ressorts de rendement, a réduit et standardisé les semences, a recouru, pour maintenir des hauts niveaux de productivité, à des fongicides, pesticides etc.. polluant l'environnement et détruisant l'écosystème, a mis sur le marché des produits surgras et sucrés, avec les effets néfastes avérés que l'on sait sur la santé : perturbations endocriniennes, cancer, obésité (stigmatisée avec la pandémie de COVID). Il y a urgence à renverser le sens de la chaîne

de valeurs, et à imposer que celle-ci se déploie « de la fourchette à la fourche » et non « de la fourche à la fourchette ». Les prises de conscience se multiplient entraînant de nombreuses initiatives locales mais aussi politiques.

Il reste néanmoins à déconstruire un schéma puissant, qui trouve racines dans une dynamique capitaliste, se déploie à l'échelle internationale, et s'inspire d'un imaginaire posé à la fin du XIX^{ème} où « la société pudibonde cache son labeur, son sexe et sa misère. Elle dissimule son potager derrière de hauts murs, elle a honte de son astreinte à la terre, elle se détourne des gestes ancestraux et du travail manuel. Elle se confie à la machine (...). La nature est confuse, soit on la déteste, soit on la magnifie : on ne vit pas avec » (Gilles Clément).

La France a, dans ce domaine, de nombreux atouts. Disposant d'une géographie variée et d'un climat tempéré, elle a développé une vaste culture en matière alimentaire : diversité des aliments, pratique sociale (convivialité, partage, régularité), haute gastronomie. Le repas gastronomique des français est classé en 2010, au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. (pays européen qui compte le moins de cas d'obésité).

Comment passer du consommateur à « citoyen-mangeur » ? Comment reconstruire un lien social entre nourriture, nature, culture et agriculture ? Comment construire ensemble une véritable « démocratie alimentaire » où chacun puisse choisir ce qu'il mange ?

A. Des mobilisations politiques croissantes

Ce sujet éminemment transversal est porté par différents Ministères (Agriculture et Alimentation, Santé, Environnement, Commerces...) qui se retrouvent dans différentes instances et notamment le Conseil national de l'Alimentation où le Ministère de la Culture pourrait être plus présent : il est par exemple notoirement absent au Conseil national.

cf. Plan national nutrition santé en 2001 ; Loi de 2014, Loi de l'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt ; 2018 Loi Egalim « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable ».

C'est également un sujet international qui fut le thème de l'exposition universelle de Milan en 2015, Nourrir la planète. De multiples politiques publiques et programmes existent touchant les différents aspects. Programme européen « Fruits et légumes à l'école » etc.

B. Une multitude d'initiatives et d'expérimentations

Celles-ci interrogent l'ensemble de la chaîne de valeurs alimentaires visent à sensibiliser, investiguer et proposer des alternatives afin d'offrir une alimentation

diversifiée, de qualité qui préserve les ressources naturelles, souvent fondées sur la reconnexion entre producteur et consommateur, urbain / nature.

Et ce dans un contexte où notre société est massivement urbaine, et où le Covid 19 a fait remonter la vulnérabilité de nos systèmes alimentaires et les inégalités territoriales d'accès à l'alimentation, et en particulier à une alimentation de qualité.

Des événements comme le Nantes Food Forum « *Manger demain* » ou « *Sortons l'agriculture du salon* », Paris, 2017, ou des expositions : *Je mange, donc je suis*, au Musée de l'homme en 2019 ; Victoria and Albert Museum, 2019, *Bigger than the plate*, *À la table du paysage*, au jardin botanique de Bordeaux, 2019, *Des villes qui mangent*, bibliothèque de la Part-Dieu, Lyon, 2019.

1/ Production : une révolution technique, géographique, sociale et culturelle

Une approche globale : penser un agro-écosystème : vraie révolution technique - où le sol, le troupeau et la plante sont considérés dans leur ensemble ; usage intensif de la photosynthèse, développement des légumineuses qui interceptent l'azote de l'air, associés aux racines des arbres les champignons débusquent les éléments minéraux ; sélection de plants résilients aux insectes, réactiver des races anciennes adaptées à l'environnement ;

Une géographie de proximité

en zone urbaine : fermes urbaines (*Zone sensible* à Saint-Denis), reconversion des toits terrasses en potager de proximité qui permet le recyclage du compost, la production locale de fruits et légumes, la biodiversité en ville, l'isolation thermique de la toiture terrasse et l'amélioration thermique du bâtiment, cf toits de Paris Agrotech dans le 5^{ème} à Paris ;

en périphérie : relocaliser autour des villes une très grande partie de la production (vs hyper-spécialisation des territoires permise par une abondance énergétique et d'intrants chimiques), projet de la Happy vallée le long de l'autoroute A1 entre Roissy et Paris ;

dans le milieu rural : *Fermes d'avenir* (réseau de fermes agroécologiques = des fermes qui permettent de nourrir la population avec des aliments sains et qualitatifs (goût, maturité.) en préservant le capital naturel planétaire (eau, sols, climat, biodiversité etc.) et en garantissant une activité viable, vivable et résiliente pour les agriculteurs. *Terres de lien* : foncière qui a acquis 250 fermes pour des projets éco-agri-ruraux. Initiative italienne : *Jellyfish Barge* (barge méduse), une serre agricole flottante capable de purifier l'eau salée, marécageuse ou polluée en utilisant l'énergie du soleil.

Une revalorisation sociale : de l'exploitant au paysan : un métier devenu complexe, aux multiples attendus. Valorisation de son statut véritable « père/mère nourricier » – rémunération au juste prix.

Une attention éclairée au contenu : de nouveaux produits : généralisation de la protéine végétale ; cf. exposition en Suède *Disgusting Food Museum*, tour du monde des plats extrêmes (l'imaginaire du dégoût) ; produits symboles comme le miel : *Parti poétique* (projet artistique né en 2009, la Banque du miel pose l'abeille comme nouvel indicateur de richesse des territoires).

2/ Distribution : les nouvelles proximités - circuit court AMAP, La Ruche qui dit oui ; vente directe en ligne ou sur site. Expliquer et valoriser la saisonnalité des produits

3/ Vers une consommation éclairée, tout au long de la vie : offrir et éclairer nos choix de produits - Développement de scores, labels et notes. Limiter l'exposition des jeunes à la publicité de produits à faible qualité nutritionnelle. Réduire le gaspillage (1/3 de la production à l'échelle mondiale ; banques alimentaires ; slow food ; faire soi-même (un des effets positifs des confinements, cf. pénurie de farine et sucre au printemps 2021) ; slow food ; restauration collective : alimentation bio et circuit court pour tous, mais prioritairement pour les plus jeunes, à l'école, et pour les personnes âgées.

4/ Transmission et partage : création de lieux de partage, de transmission. Ex. *les maisons de l'alimentation*, cuisines collectives ; jardins partagés, éducatifs, thérapeutiques, communautaires, familiaux ou ouvriers.

C. Une nouvelle pensée philosophique sur le rapport ville / nature et juridique sur la démocratie alimentaire :

Claude Lévi-Strauss : « *Il ne suffit pas qu'un aliment soit bon à manger, encore faut-il qu'il soit bon à penser* »

Vers l'abolition de préjugés opposant ville siège de la civilisation et nature, monde sauvage profitablement transformé en stock de ressources, entre activités nobles et activités serviles, entre connaissance scientifique et savoir-faire répétitifs, entre esprit et ventre, entre progrès et tradition conservatrice, entre cosmopolitisme et esprit de clocher. Michel Serres pointe comment le paysan a une rare perception de la reproduction, de la vie.

Transmission de la culture démocratique : Revaloriser ce qui, dans les relations entre les cultivateurs et la terre, favorise l'essor des valeurs démocratiques et la formation de la citoyenneté : porteuses des valeurs de liberté, d'initiative, de solidarité. Joëlle Zask rappelle l'histoire fondatrice du jardin d'Éden : en cultivant le jardin afin d'en tirer sa subsistance, Adam développe son humanité, et, réciproquement, le jardin subsiste et s'épanouit grâce aux soins qu'il lui prodigue. Dans la culture de la terre, se loge une relation à l'altérité et à la pluralité des êtres, constitutives de la culture démocratique. Le paysan est par ailleurs emblématique de cette relation intrinsèquement expérimentale, à la fois élève de la nature à laquelle il se plie et celui qui la transforme, similaire ainsi à la citoyenneté. Le citoyen est à la fois celui qui hérite d'un environnement matériel et le transforme.

François Collard-Dutilleul, professeur de droit, dirige un programme de recherche sur la sécurité, la souveraineté et la démocratie alimentaires dans le monde. Mettre à distance les besoins vitaux pour que dans l'intervalle l'homme puisse jouir de liberté et de culture, inspiré par la philosophe suisse Jeanne Hersch et ses travaux sur la liberté. Permettre à chacun de choisir et non lui imposer de s'adapter.

Puisqu'il s'agit d'un droit vital, ne pas traiter les produits qui le permettent comme un produit marchand

D. « Quand les artistes passent à table »

Au-delà de « leurs regards sur l'alimentation », sous-titre de cette exposition présentée par et au Ministère de la Culture en 2017, les artistes investissent leur imaginaire et sensibilité au cœur même de cette problématique : des films « Petit paysan », des pièces de théâtre « Pièce(s) de cuisine » qui traite la recette de cuisine comme genre littéraire.

Des chefs et artisans créent de nouvelles recettes afin de valoriser des produits jugés moins nobles ou méconnus et « d'accommoder les restes ».

Certains valorisent cette culture vernaculaire nourrie des recettes de famille et de leur charge émotionnelle, comme dans le web-documentaire collaboratif *Grandmas projekt*, où des réalisateurs racontent l'histoire de leur grand-mère à travers une recette de cuisine.

C'est aussi à travers des démarches collectives, plus politiques et ancrées sur le territoire, regroupant divers profils que les artistes interrogent le quotidien, comme Le parti poétique, qui, avec sa Banque du miel, repenser des indicateurs de richesse. Suzanne Husky qui crée le Nouveau Ministère de l'Agriculture « qui écoute les arbres, dort sous les étoiles et sait le lien entre l'oiseau migrateur et l'épopée humaine ». Sylvain Gouraud photographie et recueille des récits dans différents projets : Les Nouveaux Terriens, La Vallée partagée...

Recommandations

- Faire reconnaître l'exception agricole ou agricole, en rompant avec un schéma industriel, en sortant les produits agricoles de la spéculation boursière, pour une sécurité, souveraineté et démocratie alimentaires

4.3 - Repenser le territoire et la ville

L'écologie, c'est-à-dire l'art d'habiter le monde ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la répartition de la population sur le territoire, sur les mouvements migratoires, d'autant plus que ceux-ci sont de plus en plus occasionnés par des phénomènes

climatiques ou liés au bouleversement climatique (on parle de « migrants climatiques »), comme l'érosion du trait de côte (ex : immeuble Signal, disparition de 50000 logements d'ici 2100), ou encore le problème de ressource en eau potable d'ici 2050. L'été 2021 s'ajoute à la liste des étés présentant des catastrophes naturelles de moins en moins maîtrisables.

Ces phénomènes doivent réinterroger nos pratiques et nos émissions de GES, pour en atténuer les effets, certes, mais aussi nos modèles d'occupation humaine de l'espace et la répartition démographique sur le territoire, pour s'adapter à l'inévitable récurrence de ces problématiques.

Ces modèles posent notamment la question de la métropolisation et des réseaux optimaux ou sous-optimaux. Si France Stratégie analyse les métropoles européennes sous l'angle de l'optimalité, le développement des petites et moyennes villes, structures qui correspondraient à des réseaux sous-optimaux, favorise en revanche l'adaptation aux crises.

Cette interrogation sur l'optimalité conduit à son tour à une réflexion sur un urbanisme qui permet de retrouver des services de proximité, alors même que l'on assiste à une mutation des zones périurbaines pavillonnaires fonctionnant de plus en plus en zoning.

On peut alors se demander si le concept émergent de ville du quart d'heure est une solution ou illusion. Notion séduisante, elle est toutefois contestable pour Paris (dont l'équipe politique intègre un adjoint « en charge de la culture et de la ville du quart d'heure »), car elle est excluante pour les métropolitains lointains, les précaires, dans la mesure où elle est fondée sur un urbanisme paradoxal qui s'appuie sur des services assumés par des travailleurs qui n'ont pas les moyens d'habiter en centre-ville.

Enfin, l'occupation du territoire pose la question des réseaux de production, au regard de la déconcentration démographique et du développement des réseaux de production locaux (cf. *Le Monde*, 16/10/2020, Agnès Sinai, *Arrêtons l'urbanisme de congestion*). Il est désormais possible de penser une ville productive, conduisant à la relocalisation de l'activité humaine.

Recommandations

- Installer des services publics culturels dans des endroits pivots sur le territoire pour mutualiser les structures, de manière à créer du lien et mélanger les cultures. Mutualisations structurelles pour créer des flux.
- Rôle du MC : inciter à cette création de liens (notamment intergénérationnels) en vue d'un développement territorial dynamique et fondé sur un modèle économique viable (càd revoir le modèle de la subvention ; accepter de penser la création de valeur, la valeur ajoutée).

ex : EHPAD disposant d'une bibliothèque l'ouvre aux enfants de l'école

5. ECO ESTHETIQUE

Décentrer et décoloniser les regards

Développer un rapport sensible au monde, c'est déployer l'imagination comme une connaissance du réel. Cette attention fine, lente se déploie par divers moyens et notamment celui du décentrement. L'exemple évocateur est l'invitation faite en septembre 2018, à cinq chamans issus de la communauté Kogi de Colombie de poser leur regard sur l'organisation d'un territoire en Drôme, le Haut-Diois. Leur « diagnostic de santé territoriale » et le partage de leurs impressions avec huit scientifiques volontaires, venus de l'ENS Lyon, de l'Université de Lausanne, l'Université de l'Oregon ou du Brésil ont constitué une première financée par L'AFD, l'Agence Française de Développement, mais une première surtout pour le Ministère de la Transition Écologique qui participe de cette appréhension ouverte de la notion imbriquée de territoire.

La valorisation des rites territoriaux créateurs de liens entre humains et non-humains tend à décadrer nos approches modernistes mais participe de la même démarche globale visant à associer des chercheurs, militants de différentes disciplines artistiques/scientifique/droit etc.

Les artistes activent grandement ces méthodes : désanthropiser nos visions du monde (cf. artiste Ariane Michel) ; susciter des récits fondés sur des éléments autres que la conquête, par ex celle des inventions sociales (cf. Autrice de SF Ursula Le Guin, *La Théorie de la fiction-panier*) ; John Binham-Hall travaille sur les ondes sonores invisibles tout comme les vignobles sont sensibles à la musique ou des bioenergéticiens au Château de Chambord peuvent aider à ré-implanter des arbres fruitiers

5.1 - Penser l'habitat et l'espace public au regard de la diversité humaine : valoriser les solutions alternatives à la propriété du logement urbain ou péri-urbain individuel

Dans ce contexte de profondes évolutions de la société et de la pensée, une évolution des modes d'habitats s'impose et, du reste, se met en œuvre par elle-même. Ainsi des pratiques de béguinages ressurgissent, remettant en avant une mixité sociale qui a pu être occultée ces dernières décennies. La mixité des habitats se décline aussi dans sa variante intergénérationnelle ou dans des habitats qui intègrent des personnes en situation de handicap. Enfin, pour revenir à la question du vieillissement, on observe aussi des situations de seniors se réunissant pour vivre et vieillir ensemble.

➤ Adapter les logements aux conditions de maintien à domicile, c'est inventer des nouveaux modèles de logements un défi pour les architectes et les designers

> Création de logements : l'adaptation au fur et à mesure du vieillissement (ex : les logements modulaires)

> Les quartiers : le lien social au cœur du vieillissement. Lieu essentiel du maintien de la vie sociale et de la lutte contre l'isolement devant comprendre des activités artistiques et culturelles (cf Étude P. Lemarquis sur fonctionnement du cerveau sur les malades âgés)

> Le quartier : le lieu des logements intermédiaires entre domicile et EHPAD

Des initiatives :

Maisons Marguerite, de grandes et belles bâtisses, anciennes cures, hôtels ou maisons de maîtres, avec jardin, situées dans des bourgs ruraux. Il en existe déjà sept, bientôt dix, qui accueillent des colocations de huit à neuf seniors d'en moyenne 87 ans, soutenus et aidés par trois salariés à demeure (« *une bonne cuisinière est la clef de la réussite* »).

Les maisons Âges & Vie devraient atteindre 300 dans toute la France, d'ici à fin 2023. La société a été rachetée, en 2018, par le groupe Korian, leader français des maisons de retraite, dont l'implication dans ce nouveau concept à taille beaucoup plus humaine marque sans doute un tournant dans l'approche de la grande vieillesse. Toutes ces structures sont victimes de leur succès et tiennent à jour une liste d'attente.

Société Cette Famille : Colocations d'une douzaine de personnes, dans des maisons anciennes, au prix accessible de 1 100 euros : Argentan (Orne) et Sainte-Juliette (Tarn-et-Garonne).

Développement de l'habitat social partagé (cf. *Tribune de Muriel Boulmier, 4/12/2020*).
Loi ELAN

Recommandations

- Repérer, prévenir puis combattre les discriminations liées à l'âge.
- Lutter contre le processus de démutualisation des personnes âgées.
- Vieillesse : un potentiel d'emplois supplémentaires mais une adaptation de tous les lieux et activités.
- Repenser la place des artistes âgés au sein des institutions (à l'exemple des sociétés autochtones qui considèrent les « vieux » comme des sages). Revaloriser les artistes âgés au sein des Établissements de formation artistique. Rendre la transmission non académique en passant par le pratique d'assistant par exemple.
- Repenser les politiques culturelles à l'aune de ce vieillissement de population et ceci d'autant que les « babyboomers » ont été les principaux instigateurs des politiques mises en place dans les années 80 et en sont encore les principaux « consommateurs ».

- Promouvoir les actions artistiques ouvertes à toutes (intergénérationnelles, en situation de handicap etc.).
- Au-delà du logement, c'est l'environnement urbain qui doit s'adapter au vieillissement : accessibilités aux espaces publics y compris les espaces verts, aux transports.
- Spécialiser sur l'ensemble du territoire des EHPAD prioritairement destinés pour les artistes à l'exemple de celui de Nogent-sur-Marne.

5.2 - Repenser l'espace intime - surtout après la crise sanitaire

« L'imagination est une forme de l'hospitalité, (en ce qu'elle) nous permet d'accueillir ce qui, dans le sentiment du présent, aiguise un appétit à l'altérité » (*Patrick Boucheron, ce que peut l'histoire, cité dans V. Despret, p. 41*).

Comment les enjeux de mixité, partage, fluidité s'articulent, dans une société anxiogène, avec la « Civilisation du cocon » (Vincent Cocquebert), et sa recherche de « safe space » ? le « safe space » est un « espace sûr », social et physique, une « communauté miroir », à l'échelle de l'individu, de minorités ethniques, sexuelles, de groupes sociaux.

On constate une augmentation du sentiment d'insécurité malgré un environnement de moins en moins violent, on valorise le principe de précaution, on voit se développer le fantasme de repli dans une ambiance ouatée, la quête de confort et le refus de l'altérité. Ce phénomène est accentué par le développement du numérique, la domiciliation de nos loisirs, notamment pour la première « génération indoor ».

Il est donc indispensable de s'interroger sur la qualité de l'habitat et sur son impact sur la santé physique et mentale (notamment après que le confinement a été marqué par une hausse des violences conjugales et intrafamiliales).

La question se pose à deux endroits :

- le cadre esthétique de vie
- le cadre organisationnel de vie

Elle conduit à penser la nécessité de positionner l'individu dans un espace de vie, dans un cadre esthétique, visuel notamment. On crée ainsi un espace de vie sur lequel les métiers de la culture peuvent avoir une influence. Dès lors, l'humain habite le site, et n'est pas seulement en mouvement, de passage, il le marque de sa présence. Plus encore, on peut repenser le fait de vivre dans l'espace partagé, et pas seulement de le traverser. Dans cette optique, il est possible de se réapproprier une part intime dans le commun. On imprime une mémoire collective d'une ville, à travers un événement festif, une rencontre, qui a une part d'investissement personnel, subjectif. Les acteurs culturels mettent ce processus en mouvement et participent à la construction de cette mémoire

collective et à l'implication des subjectivités. En faisant mémoire collective, on permet aux habitants de se réapproprier de l'espace commun.

Recommandations

- Réfléchir le cadre par l'architecture, l'urbanisme, les œuvres qui sont installées dans l'espace, et donc par une organisation des contours.
- Penser le cadre de vie au regard de l'organisation de la vie dans l'espace du commun à travers la constitution d'une mémoire commune.

5.3 - Valoriser la diversité par des espaces publics à usage de toutes et de tous

Repenser le mobilier urbain

Foisonnement et anarchie du mobilier urbain. À la problématique de l'esthétique architecturale s'ajoute celle de l'espace public et des usages, actuellement en pleine évolution, ainsi que la nécessité de l'accompagner, notamment par de nouveaux mobiliers urbains. En effet, le foisonnement d'éléments non pensés de manière complémentaire et conjointe encombre parfois l'espace public. L'importance du design prend alors toute sa place en articulant l'esthétique, la sobriété de la conception et les usages. Une réflexion est absolument nécessaire. Alors que la ville se métamorphose, accélérant le rééquilibrage de l'espace public au profit des mobilités actives et la transition du minéral vers le végétal, les urbains inventent et découvrent d'autres façons d'y vivre. Dans le sillage de ces transformations, des questions apparaissent. Comment faire de l'espace public un véritable lieu de rencontre et de vie adapté aux enjeux du changement climatique ? Comment accompagner sa réinvention par les pratiques des habitants et encourager ces nouveaux usages urbains ? Comment faire de la ville un espace accueillant pour toutes et tous ? Les mobiliers urbains de demain pourraient être multifonctionnels afin de rationaliser l'utilisation de l'espace et de nouveaux services publics.

Et si la ville était une femme ? L'esthétique urbaine a-t-elle un genre ? (D'après Laure Gayet et Kelly Ung)

« Se poser la question de l'esthétique urbaine, c'est s'interroger sur la façon dont on gomme les inégalités d'accès à la ville et à ses services. » Laure Gayet

Jusqu'à aujourd'hui, la ville a été en grande partie conçue par et pour des hommes, qui occupent majoritairement les champs de la théorie, de la fabrique et de la gestion urbaines. Sans chercher à rendre la ville hostile aux femmes, ils ont conçu les espaces selon leur propre vécu et leur propre biais d'analyse. La différenciation inconsciente des rôles et des comportements entre les genres est le fruit d'une construction sociale qui produit des catégories, une hiérarchisation et des inégalités, le plus souvent à l'avantage des hommes. Les femmes utilisent par exemple plus les transports en commun alors qu'elles assument une part plus importante de tâches quotidiennes. Leurs schémas de

déplacement sont plus complexes et fractionnés, et les transports en commun pas suffisamment adaptés à cette réalité (multiples petits trajets, charges lourdes à porter, enfants et poussettes, etc.). La ville agit ainsi à la fois comme miroir et matrice de ces inégalités sociales : miroir, car ces conceptions inégalitaires s'ancrent historiquement et s'actualisent dans l'espace public ; matrice, car l'environnement urbain influence nos comportements.

Recommandations

- Repenser les noms de lieux / de rues et les diversifier (notamment en donnant une place plus importante aux femmes).
- Planter et designer le mobilier urbain de manière à inciter à un vivre-ensemble plus convivial ; refaire de l'espace public un lieu de vie et l'assumer (versus simple lieu de circulation, de passage).
- Penser les équipements en termes de modularité, et notamment prévoir plusieurs vies / plusieurs usages pour les bâtiments. Concevoir la modularité de l'architecture et sa réversibilité, les cycles de vie des projets pour limiter l'obsolescence des projets (incubation, gestation, développement, adaptation, évolutivité, recyclage).
- Repenser mobilier urbain, aménagement des trottoirs, pistes cyclables..., en phase avec les nouvelles pratiques dues aux nouvelles formes de mobilité.

5.4 - Multiplier les manières d'investir l'espace public en y favorisant la présence de manifestations artistiques

Définition de l'espace public et des enjeux

Le vocable « espace public » s'est imposé dans les années 1960, lorsque sa conceptualisation s'est structurée. Le terme reste toutefois relativement polysémique, puisqu'il peut désigner :

- Un lieu du débat public, de la sphère publique (en philosophie, dans la tradition d'Habermas)
- Un espace de rencontres socialement organisés par des rituels d'exposition ou d'évitement (en sociologie urbaine)
- Un espace physique regroupant tous les lieux qui appartiennent au domaine public, qui sont librement et gratuitement accessibles, et qui sont aménagés et entretenus à cette fin (en géographie et en urbanisme).

De plus en plus conscients de la fracture au sein des populations des villes, les élus locaux, élus de terrain, sont en demande forte d'intervention dans l'espace public qui est par définition, l'espace de croisement socio-culturel des populations.

Cet espace reconstruit des valeurs communes, nécessaires au maintien de la République, notamment si on l'envisage dans le sens fort que lui attribue Habermas. Or, la culture cimente un imaginaire commun qui fait acte aujourd'hui d'adhésion au projet républicain et à ses valeurs. L'art est dès lors au service d'un imaginaire et l'espace public permet de fédérer sur un nouvel imaginaire républicain, notamment autour des questions de :

- égalité Femmes-Hommes
- écologie
- laïcité

Pourtant, l'État semble absent à ces rendez-vous, alors même que les modes d'intervention pour réinterroger le cadre de vie à travers l'art, redonner un sens dans un cadre de vie, sont multiples. Ainsi,

- avec des interventions sur le mobilier urbain, dans la continuité de l'architecture et du design, on participe pleinement au développement de l'imaginaire ;
- avec l'introduction de la revégétalisation dans les espaces urbains, d'oasis, ou îlots de fraîcheurs dans les écoles, on peut régénérer une dynamique d'usage de partages des espaces
- avec l'intervention des artistes graphiques et des artistes de rue, on replace l'imaginaire au centre des existences.

Repenser toute la ville et les usages qu'on a de la ville est possible et souhaitable : on recrée du cadre esthétique pour vivre dans cet espace-là, on réinterroger le cadre de vie, à travers l'art, on génère un espace suffisamment chaleureux et beau pour qu'il déclenche un usage.

Recommandations

- Repenser le 1 % artistique et les dispositifs de commandes publiques pour les rendre plus ouverts aux enjeux esthétiques des villes, des zones périphériques et rurales.
- 1 % de travaux publics. cf Rapport de Maud le Floc'h.
- Favoriser l'extension de la charte des promoteurs à s'engager à soutenir la création artistique dans la ville quand ils investissent dans une opération immobilière.

- Rythmer une commande publique à géométrie variable et aux multiples modes de décision.
- Inscrire dans le temps la présence des œuvres réalisées, ne pas tout patrimonialiser, laisser la création contemporaine s'exprimer à son rythme. Interroger aussi les habitants sur ce qui peut/ doit être inscrit dans le patrimoine local ? Ne pas formaliser tout, laisser de la place à la réinvention, à l'appropriation.
- Mobiliers designés qui accompagnent la végétalisation et le rafraîchissement de l'espace public (ombres, fontaines, pieds d'arbre, brumisateurs), afin de multiplier les îlots de fraîcheur.
- Récupérer de l'espace public pour les arts et la culture, notamment en le désencombrant - ce qui est aussi un enjeu crucial pour favoriser la circulation des piétons et des personnes en situation de handicap notamment du mobilier routier. (l'exemple les panneaux de signalisation : à l'heure de l'ultra-développement du GPS). Ne serait-il pas plus utile de développer une signalétique designée / adaptée aux besoins des cyclistes et des piétons ? Les places de stationnement et tous les espaces rendus par la diminution de l'usage de la voiture constituent d'autres opportunités, à l'image des terrasses apparues avec le déconfinement.

Annexe 2. Liste des entretiens

Fanny Bannet, directrice associée des opérations, Manisto, agence culturelle

Fanny Broyelle, directrice adjointe responsable des projets et du laboratoire chez Pick up production, sociologue

Pauline Guelaud, chargée de mission pour la commande publique au Ministère de la Culture

Corinne Langlois, sous-directrice de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie au Ministère de la Culture

Christine Leconte, présidente du conseil national de l'ordre des architectes

Maud Le Floc'h, directrice générale du POLAU - pôle arts&urbanisme

Marie-Christine Lucchini, directrice de la promotion des Arts vivants et contemporains au Havre

Laurence Maynier, directrice de la Fondation Nationale des Arts graphiques et plastiques

David Moinard, directeur-fondateur de l'Atelier Delta, Directeur artistique de l'association Sur le sentier des Lauzes

Annexe 3. Sources et Bibliographie

Livres et revues

- Laure Adler, *La Voyageuse de nuit*, 2020
- Ienn Albrecht, *Les émotions de la Terre*, 2021, Ed LLL
- Gilles Clément, *Une brève Histoire du Jardin*, Editions du 81, 2020
- Collectif Encore heureux, *Lieux Infinis*, 2018, Ed. B42
- Collectif sous dir Emilie Hache, *De l'univers clos au monde infini*, Ed. Dehors
- Collectif Relions-nous, *La constitution des liens*, 2021, ED LLL
- Collectif mise en récit Camille de Toledo, *Le fleuve qui voulait écrire*, 2021, Ed LLL
- Collectif, *Les Veines de la Terre anthologie des bassins-versants*, Ed wildproject
- Philippe Descola, *Par delà nature et culture*, 2005, Gallimard
- Vinciane Despret, *Habiter en oiseau*, 2019, Actes Sud
- Malcom Ferdinand, *Une écologie décoloniale, Anthropocène*, Editions du Seuil, 2019
- Barbara Glowczewski, *Réveiller les esprits de la Terre*, 2021, Ed Dehors
- Ivan Illich, *L'art d'habiter*, 2017, Ed du Linteau
- Rémi Janin, *La ville agricole*, Fourneaux, Editions openfield, 2017
- Alton Krenak, *Idées pour retarder la fin du monde*, Ed Dehors
- *Nouvelles Urbanités*, 2020, collectif et revue
- Pierre Lemarquis, *L'Art qui guérit*, Hazan, 2020
- Gunter Pauli, *L'Economie bleue 3.0*, L'Observatoire, 2010
- Philippe Rahm, *Histoire naturelle de l'architecture*, Editions du Pavillon de l'Arsenal, 2020
- Olivier Roellinger, *Pour une révolution délicieuse*, Fayard, 2019
- sous direction Thierry Pacot, *Ecologie des territoires*, 2021, Ed Terre Urbaine
- Rapport Laetitia Allegrini, *L'Habitat intergénérationnel*, avril 2013
- Rapport Broussy « *Nous vieillirons ensemble : 80 propositions pour un pacte entre générations* », mai 2021
- Rapport Comité scientifique Logement, *Perspective Bruxelles*, 25 novembre 2020
- Rapport Libault *Concertation Grand âge et autonomie*, mars 2019
- Revue Socialter, hors-série *Le Réveil des imaginaires*, avril-mai 2020
- Revue Socialter, hors-série *Renouer avec le vivant*, décembre 2020 / février 2021
- Revue Télérama, hors-série, *Le design peut-il changer le monde*, février 2021
- Rtbf.be 07/01/2021 : *Changer la représentation des personnes âgées et notamment des femmes Vieillir, un nouvel art de vivre ; Femmes et vieillesse, la double invisibilité*
- Joëlle Zask, *La démocratie aux champs. Du jardin d'Eden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*, Paris, Edition de la Découverte, 2016

Blogs, site internet

- TedX, "*Ville minute : comment les Suédois réinventent leurs rues*", novembre 2020
- diacritik, *La ville et son esthétique : Julie Vaslin, Gouverner les graffitis*, 10 mars 2021
- Collectifs *Vieilles et pas sages, Ménopause rebelle*
- Seniors acteurs des territoires : *Le Kanata : un habitat intergénérationnel où il fait bon vieillir (35)*, décembre 2020
- chroniques-architecture.com, *La Ville du quart d'heure : utopie ? fantasme ? écran de fumée ?*, 25 août 2020
- Mon cher Watson, *Quand la beauté soigne*, 10 décembre 2020

Articles

L'Obs

- *Quitter les métropoles*, 29 octobre 2020

Le Monde

- *La forêt urbaine fait sens dans la ville dense*, 26 juillet 2019
- *Le banc public, assise du vivre ensemble*, 26 août 2020
- Agnès Sinai, *Arrêtons l'urbanisme de la congestion*, 16 octobre 2020
- *A Toulouse, un parc des expositions d'une autre époque* (Conçu par l'agence Rem Koolhaas, le MEETT séduit par ses matériaux bruts mais déçoit par son insuffisant respect de l'environnement), 2 novembre 2020
- *Enquête Refuge pavillonnaire*, 2 novembre 2020
- *Urbanisme à Paris : "fini le règne de la voiture, du bitume et du béton"*, 5 novembre 2020
- *L'écocide transformé en délit environnemental*, 25 novembre 2020
- *Apprendre à bâtir une ville durable*, Campus, 1er décembre 2020
- *Le besoin de places en Ehpad va devenir massif d'ici à 2030*, 3 décembre 2020
- *Laissons en certains lieux la nature prendre la direction qu'elle souhaite*, 9 décembre 2020
- *Immobilier : en 2020, la revanche de la province sur Paris*, 12 décembre 2020
- *La santé environnementale doit être une priorité du XXIème siècle*, 18 décembre 2020
- *A Sevran, l'insertion sociale par le maraîchage*, 22 décembre 2020
- *Enquête Habiter demain*, 17 et 18 janvier 2021
- *En Inde, l'Andhra Pradesh se convertit à l'agroécologie*, 20 janvier 2021
- *En Gironde, les expropriés de l'immeuble Signal, symbole de l'érosion côtière, seront indemnisés*, 28 janvier 2021
- E. Tibloux, *Les artistes et designers ont vocation à mettre en oeuvre le grand souci écologique de notre temps*, 7 février 2021
- *Villes moyennes, la revanche*, 23 février 2021
- Juliette Rennes, *Des choix de société peuvent transformer l'expérience de la vieillesse*, 26 février 2021
- *Chlordécone, les Antilles redoutent une prescription*, 1er mars 2021
- *Le trottoir, ce sujet glissant*, 8 mars 2021
- *A Aubervilliers, jardins ouvriers contre solarium*, 9 mars 2021
- *Délit d'écocide : une pseudo-répression qui manque sa cible*, 10 mars 2021
- *Les écoles du paysage dans l'air du temps*, le Monde campus, 8 avril 2021

Rapports

- *France stratégie : Objectif "zéro artificialisation nette" : quels leviers pour protéger les sols ? - juillet 2019*
- *France stratégie : Les solidarités entre territoire : un levier pour la transition écologique - août 2020*
- *La fabrique de la cité : le rebond des villes moyennes, une réalité ? Une perspective européenne sur les trajectoires des villes moyennes*, 06 octobre 2020
- *PUCA : objectif ZAN ? Apprendre du périurbain et des campagnes urbaines*, 2020
- *Rapport du groupe de travail du MC sur la qualité des logements sociaux*, novembre 2020